

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par
 Fusèbe Senécal & fils, Montréal.

Vol. IX. No 5.

MONTREAL, MAI 1886.

{ Un an \$1.00
 payable d'avance

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

Délibérations du Conseil d'Agriculture de la province de Québec.....	65
Note de la rédaction.....	68
Elevage des veaux.....	68
Nos gravures.....	69
Engrais pour le blé-d'inde.....	69
L'agriculture et l'agriculteur dans la province de Québec.....	69
Convention d'industrie laitière à Huntingdon.....	71
Traits distinctifs de la race berkshire.....	71
Volailles Wyandottes.....	73
Conservation des œufs.....	73
Apiculture.....	74
Bibliographie.....	76
L'Agence Montréalaise.....	76
Correspondance—Poules Leghorns et Brahmas—Vaccination des poules, etc.....	77
Silo.....	78
Economie de la nourriture préparée, etc.....	78
Echo des cercles.....	78

**Délibérations du Conseil d'Agriculture de la
 Province de Québec.**

*Approuvées par le Lieutenant gouverneur en Conseil,
 le 20 mars 1886.*

QUÉBEC 3 février 1886.

Présents: L'hon. Commissaire de l'Agriculture, les hons.
 L. Archambault, Géd. Ouimet, L. Beaubien et Messieurs L.
 H. Massue, Chs. Gibb, E. Casgrain, J. L. Lemyre, O. Gau-
 thier, J. Marsan, A. Casgrain, A. Casavant, S. N. Black-
 wood, H. J. Martin, J. M. Browning, Révd. F. Pilote et M.
 S. Lesage, député Commissaire de l'Agriculture.

Présidence de M. L. H. Massue.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assem-
 blée.

M. le Président prononce son adresse annuelle, dans la-
 quelle, après avoir repassé les travaux du Conseil d'Agricul-
 ture pendant l'année écoulée, il fait quelques réflexions qu'il
 livre à l'étude et à la considération des membres.

M. P. B. Benoit, secondé par M. E. Casgrain, fait motion :
 Que ce Conseil reçoive et adopte le rapport de M. le Prési-
 dent tout en le félicitant de la manière habile avec laquelle
 il est rédigé, et des excellentes suggestions qu'il contient.
 (Adopté).

Résolu à l'unanimité : Que M. L. H. Massue soit réélu
 président de ce Conseil pour la présente année.

M. O. Gauthier, secondé par M. A. Casavant, fait motion :
 Que M. J. M. Browning soit réélu vice-président de ce
 Conseil pour la présente année. (Adopté).

Comité Exécutif.

M. L. Beaubien, secondé par M. O. Gauthier, fait motion :
 Que le Comité Exécutif soit composé des mêmes membres
 que l'année dernière avec M. Massue comme président.
 (Adopté).

Société d'Horticulture.

Résolu : Que le Comité des Sociétés d'Horticulture soit
 composé comme suit :

M. Chs. Gibb, président, Mess. L. Beaubien, J. L. Lemyre
 et E. Casgrain.

Comité de la visite des Ecoles.

M. J. M. Browning, secondé par M. L. Beaubien, fait mo-
 tion : Que le Comité de la visite des Ecoles soit composé
 comme suit : L'honble G. Ouimet, président. Mess. S. N.
 Blackwood, A. Casavant, J. L. Lemyre et le Révd. F. Pilote.
 (Adopté).

Lecture du Rapport du Comité de la visite des Ecoles
 d'Agriculture.

Résolu : Que ce rapport soit reçu et que des remerciements
 soient offerts à l'honble L. Archambault pour les excellentes
 remarques et suggestions contenues dans son rapport.

Lecture du rapport du Directeur de l'Ecole d'Agriculture
 de Ste Anne.

Résolu : Que ce rapport soit reçu.
 Et le Conseil s'ajourne à 2 heures P. M.

SÉANCE DE 2 HEURES P. M.

Les mêmes étant présents le secrétaire fait la lecture du Rapport du directeur de l'École d'Agriculture de l'Assomption, et de celui de M. S. N. Blackwood sur une visite faite par ce dernier à l'École Vétérinaire de Montréal, à l'époque des examens et de la distribution des diplômes aux élèves gradués de cette institution.

M. J. M. Browning, secondé par M. P. B. Benoit, fait motion : Que les différents rapports des directeurs des écoles d'agriculture ainsi que celui de M. Blackwood, soient référés au Comité de la visite des écoles, qui devra les étudier, et faire rapport à la prochaine assemblée du Conseil, en condensant les principales remarques et suggestions qui y sont contenues, et qui pourraient faire le sujet d'une discussion de ce Conseil. (Adopté).

L'hon. L. Beaubien, secondé par l'hon. G. Ouimet, fait motion : Que les élèves, en dernière année, des écoles d'Agriculture de cette province, qui auront donné pleine et entière satisfaction à leurs maîtres, soient spécialement récompensés en leur procurant l'occasion et les moyens de visiter à l'automne la grande Exposition de l'Etat de New-York.

M. P. B. Benoit, secondé par M. S. N. Blackwood, fait motion en amendement : Que les mots "Etat de New-York" soient effacés et remplacés par les suivantes : "Sherbrooke et les environs."

La motion en amendement, mise aux voix, est adoptée sur la division suivante :

POUR : Mess. Gauthier, Lemyre, Marsan, Benoit, Casgrain, Casavant, A. Casgrain, Ch. Gibb, Blackwood, Browning. (10).

CONTRE : l'hon. G. Ouimet, l'hon. L. Beaubien (2).

La motion principale est perdue sur même division.

Lecture d'une requête de l'"Association Agricole des Cantons de l'Est" demandant qu'il lui soit permis de donner à la prochaine exposition, qu'elle doit tenir l'automne prochain, le nom de "Exposition Provinciale de la Province de Québec," et que ce Conseil recommande à l'hon. Commissaire de l'Agriculture, que les fonds publics, votés pour ces expositions, soient transportés à l'Association Agricole des Cantons de l'Est, au moins pour cette année.

M. L. Beaubien, secondé par M. P. B. Benoit, fait motion : Attendu que l'Association Agricole des Cantons de l'Est est en instance, auprès du Gouvernement, aux fins d'obtenir que la prochaine exhibition provinciale ait lieu à Sherbrooke, et que l'organisation de cette exposition lui soit confiée :

Attendu que la dite Association est en état d'entreprendre avec succès, et de conduire à bonne fin la dite exposition, et qu'il est juste que cette année l'exposition provinciale soit tenue à Sherbrooke, ce qui n'a pas eu lieu depuis 1862 :

Ce Conseil recommande que la prochaine Exposition Provinciale ait lieu à Sherbrooke, sur le terrain de l'Association agricole des Cantons de l'Est, et que, conformément au paragraphe b Vict. 48, Cap. 7 Sect. 1, certains pouvoirs, conférés au Comité permanent des expositions provinciales, soient suspendus jusqu'à nouvel ordre, et transférés à la nouvelle association, pour lui permettre d'organiser et gérer la prochaine exposition, et qu'il lui soit accordé tel aide que le Gouvernement jugera équitable. (Adopté).

Et le Conseil s'ajourne à 8 heures P. M.

SÉANCE DE 8 HEURES P. M.

Les mêmes étant présents, M. le Président attire l'attention du Conseil sur certaines dispositions de l'acte Vic. 48, Cap. 7 Sec. 5, relativement à la distribution de la balance des \$50.000, appropriées au paiement de l'octroi des sociétés d'agriculture, le dit acte prescrivant la manière dont cette balance doit être distribuée à certaines sociétés d'agriculture et à quelles conditions.

L'hon. G. Ouimet, secondé par M. S. N. Blackwood, fait motion : Que le secrétaire soit chargé de s'occuper de la balance des \$50.000 votés pour le paiement de l'octroi des sociétés d'agriculture de cette province, de s'assurer du montant de cette balance, et de faire rapport, à la prochaine assemblée de ce Conseil, de la manière que cette balance devra être distribuée, conformément aux dispositions de l'acte Vic. 48, Cap. 7. Sec. 5. (Adopté).

Lecture d'une lettre de M. J. S. Williams, éleveur d'animaux de race pure, demandant au Conseil de vouloir bien acheter de lui plusieurs de ses animaux pour les distribuer parmi les sociétés d'agriculture et ainsi favoriser l'amélioration du bétail en cette province.

Résolu : Que ce Conseil regrette beaucoup de ne pouvoir, faute de moyens, encourager les louables efforts faits par M. Williams, par un achat de ses animaux de race pure; mais qu'il recommande à ce Monsieur d'adresser une circulaire, avec ses prix, à toutes les sociétés d'agriculture de cette province, dont il pourra se procurer la liste en s'adressant au secrétaire de ce Conseil.

L'hon. Premier Ministre donne de très intéressants détails sur la visite qu'il a faite au "Haras du Pin," lors de son voyage en France; numérant les précieuses qualités des étalons qu'il a vus, en particulier les Normands et les Percherons; et relatant au Conseil les minutieuses précautions prises par le gouvernement français pour la conservation et la propagation de la pureté de ces races. L'hon. Premier, en concluant ses remarques, exprime le désir de voir établir un "Haras national" en cette province, et il recommande fortement aux sociétés d'agriculture de faire leurs importations directement de France.

L'hon. G. Ouimet, secondé par M. P. B. Benoit, fait motion : Que ce Conseil remercie l'Honorable Premier pour l'exposé si instructif et si clair qu'il lui a fait de sa visite aux haras nationaux de France; que ce Conseil est d'opinion que l'important sujet de l'établissement de ces haras dans la province, se recommande à la favorable considération de ce Conseil. (Adopté).

M. S. Lesage, député Commissaire de l'Agriculture, attire l'attention du Conseil d'Agriculture sur les dispositions de l'acte Vict. 48, cap. 7 sec. 2, qui pourvoit à l'établissement d'un "Herd Book" pour les différentes races d'animaux introduits dans cette province, et spécialement pour les races bovine et chevaline canadiennes. M. Lesage expose qu'il y a encore un grand nombre d'excellents sujets possédant toutes les marques caractéristiques de la race bovine canadienne, dont les qualités laitières ne sont pas surpassées par les meilleures races importées; que ce fait a été constaté par l'association laitière de cette province, qui s'est particulièrement occupée de cette question, et qui en est tellement convaincue qu'elle serait prête à se charger de tenir ce "Herd Book" pour ce qui concerne la race canadienne, si ce Conseil voulait lui en confier l'organisation, la tenue et le contrôle suivant certains règlements qu'elle soumettrait avec plaisir à l'approbation de ce Conseil.

M. A. Casavant, secondé par M. E. Casgrain, fait motion : Attendu que la Société d'Industrie laitière a pris, dès avant la passation de l'acte Vict. 48 cap. 7, une louable initiative aux fins d'arriver à l'établissement d'un livre de généalogie (Herd Book) et d'un "livre d'or," en conformité de la section 2 du dit acte, et que la dite société a fait preuve qu'elle était en mesure de mettre à exécution cette partie de la loi, ce Conseil, avec l'approbation de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture, s'adjoint la dite Société d'Industrie Laitière dans le but d'exécuter les obligations du dit acte, et la charge spécialement de faire et préparer les dits "Livre de Généalogie" et "Livre d'Or," et de faire rapport à la prochaine assemblée de ce Conseil.

Cette motion est adoptée sur division, M. J. M. Browning votant contre.

L'Hon. Premier Ministre expose au Conseil qu'il est d'opinion que le moyen le plus efficace et le plus certain d'avoir des fermes modèles dans tous les comtés de cette province serait d'engager toutes les sociétés d'agriculture à avoir le concours des fermes les mieux tenues pendant au moins trois années consécutives.

Cette question ayant été longuement discutée par le Conseil, M. O. Gauthier, secondé par M. J. L. Lenyre, fait motion :

Que ce Conseil est d'opinion que le concours des terres les mieux tenues est un des moyens les plus propres à favoriser la formation des fermes modèles dans chaque comté : Que, en conséquence, et afin d'attendre ce résultat, ce Conseil croit devoir recommander aux sociétés d'agriculture de faire ces concours pendant au moins trois années consécutives et s'autorise de la section 6 de l'acte Vic. 33, Cap 6, pour leur permettre de faire ces concours, tel que plus haut mentionné ; et que le Gouvernement soit prié de prendre les moyens d'encourager les sociétés à faire ces concours. (Adopté).

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture de Yamaska, priant ce Conseil de lui permettre d'offrir en prix, pour la prochaine exposition, une balance provenant du fonds destiné à l'achat de reproducteurs, et de distribuer le plein montant des souscriptions des membres en graines de trèfle, mil et autres graines.

Le Conseil, ayant pris en considération le programme d'opération soumis par cette société, et le fait que cette société possède déjà 14 animaux de race pure, ordonne que la moitié seulement de la souscription des membres soit dépensée à l'achat des graines ; mais que l'autre moitié et la balance provenant du fonds pour l'achat de reproducteurs soient employées, pour cette année seulement, à augmenter les prix offerts pour les animaux dans l'exposition projetée de cette société.

Lecture de la requête des membres de la société d'agriculture du comté de Rouville exposant que, depuis la mise en opération du règlement du Conseil d'Agriculture ordonnant que la moitié seulement de la souscription des membres serait dépensée en achat de graines, cette société s'est accumulé un fonds de \$909.00 ; que ce comté possède déjà un grand nombre de reproducteurs de choix, et que, pour ces raisons, les directeurs de cette société croient qu'il serait plus avantageux pour cette société d'employer ses fonds à l'achat d'un terrain au milieu du comté, où elle tiendrait ses expositions d'une manière permanente, et à l'érection de bâtiments convenables.

Réolu : Que le secrétaire de la société d'agriculture de Rouville soit requis de donner à ce Conseil la preuve qu'elle s'est conformée aux exigences de la loi qui règle la manière dont les sociétés doivent procéder en pareille circonstance, et que copie de ces procédés soit envoyée à ce Conseil.

Lecture du programme de la société d'agriculture de Bellechasse, dans lequel, à l'article 13, il est dit : " la souscription qui sera de \$5 00 devra être payée le ou avant le 1er août sous peine d'être exclus du concours."

Réolu : Que le secrétaire de cette société soit informé que ce Conseil ne peut approuver ce programme avant d'avoir reçu les explications indiquant sur quelle autorité cette société s'appuie pour exiger \$5.00 de souscription, quand la loi ne permet d'exiger qu'une piastre d'admission.

Lecture du programme de la société d'agriculture du comté de Nicolet, indiquant que la souscription sera de \$2.00 payable jusqu'au premier septembre prochain, distribution de graines pour une piastre, exposition agricole l'automne prochain.

Réolu : Que ce Conseil approuve le programme de cette société, à l'exception du montant de la souscription qui est fixée par la loi à \$1.00, et qui doit être payée avant le 1er mai de chaque année, cette partie du programme étant illégale.

Lecture du programme de la société d'agriculture du comté de Champlain, proposant d'employer la moitié de la souscription de cette année au paiement de la balance due sur l'achat d'un étalon, l'autre moitié à l'achat de graines pour être distribuées aux membres, et demandant d'affecter un certain montant, étant l'excédant de la retenue de la souscription de certaines paroisses de ce comté pour l'achat d'animaux, à l'achat de graines qui seraient distribuées dans ces paroisses seulement.

Réolu : Que la première partie de ce programme soit approuvée ; mais quant à la seconde relativement à la dépense de l'excédant de la souscription à l'achat de graines fourragères, ce Conseil ne saurait l'approuver, et exige que ces fonds soient dépensés suivant les dispositions de la loi.

Les programmes des sociétés d'agriculture de Huntingdon No. 1, L'Islet, L'Assomption, Napierville et Portueuf, étant trouvés conformes à la loi, sont approuvés.

M. le Président informe le Conseil que, conformément à une de ses résolutions, il a fait faire la traduction en français du livre de M. Hough sur la culture forestière, et que le manuscrit est actuellement entre les mains du secrétaire de ce Conseil ; et il demande au Conseil de vouloir bien en disposer d'une manière profitable pour la classe agricole.

Réolu : Que ce Conseil, convaincu de l'utilité du livre de M. Hough, recommande au Gouvernement de le faire imprimer pour être ensuite distribué aux différentes sociétés d'agriculture et d'horticulture de cette province.

M. Lesage, député commissaire de l'agriculture, expose au Conseil que l'acte Vic. 48, Cap. 7, Sec. 3, recommande aux membres des sociétés d'agriculture de tenir, au moins deux fois par année, des assemblées de paroisse ou de township convoquées et présidées par le plus ancien directeur de telle paroisse ou tel township. A ces assemblées il sera soumis certaines questions préparées par le Commissaire ou le Conseil d'agriculture pour y être discutées ; et le Secrétaire de chaque société devra envoyer les réponses de ces questions dans les délais fixés.

Réolu : Que, conformément aux exigences de l'acte Vic. 48, Cap. 7, sect. 3, et le désir de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture, le secrétaire de ce Conseil adresse une circulaire à toutes les sociétés d'agriculture les priant de répondre aux questions suivantes après les avoir discutées :

1. Quelles sont les meilleures méthodes à adopter pour augmenter la quantité des engrais de ferme, pour améliorer leur qualité et pour les appliquer avec profit aux différentes cultures, telles que plantes sarclées, pièces de grains et prairies ?

2. Est-il avantageux, à défaut d'engrais de ferme, de faire usage des engrais commerciaux, tels que guano, superphosphate, poudre d'os, chaux, plâtre, cendre, etc ?

3. Quelle culture considérez-vous la plus profitable, celle qui a pour but la production des grains et du foin pour être vendus en nature, ou celle qui a pour but de faire consommer, par le bétail, le produit de la ferme pour le convertir soit en beurre, soit en fromage, soit en viande de boucherie ?

4. Quel est le genre d'alimentation à la fois le plus avantageux et le plus économique pour l'hivernement du bétail ?

5. Quelle est la meilleure manière de former de bons pâturages ?

6. Résulte-t-il de grands avantages du changement des grains de semence ?

7. Est-il profitable de donner du fourrage vert au bétail pendant la saison d'été ?

8. Que pensez-vous de l'ensilage comme nourriture du bétail pendant l'hiver ?

Et le Conseil s'ajourne.
Vraie copie certifiée,

GEORGE LECLERE.

Secrétaire.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Nous sommes forcé de remettre au numéro du mois de juin le rapport de la convention de la société d'industrie laitière tenue à Québec, le 14 avril dernier, ainsi que le rapport de la convention des cercles agricoles tenue à Québec, le 15 avril dernier. Ces deux conventions ont été hautement intéressantes et utiles, comme on le verra par les rapports qui en seront publiés.

Nous sommes aussi obligé par le manque de temps, et pour ne pas retarder la publication de notre numéro de mai, de remettre au prochain numéro une notice biographique du révérend M. F. Pilote, prêtre, curé de Saint-Augustin, décédé en avril dernier, et en la personne duquel nous perdons un ami personnel et de plus l'un des hommes les plus dévoués à l'agriculture dans notre province.

ELEVAGE DES VEAUX.

La pratique d'élever les veaux au pis de la vache est ruineuse, à moins qu'on en fasse une branche d'affaire spéciale en rapport avec l'industrie, pour la vente des veaux gras ; dans ce cas on peut faire engraisser par la même vache 5 ou 6 veaux par saison, ce qui paiera plus que de convertir son lait en beurre. L'élevage des veaux pour le boucher est un tout autre genre d'affaire que leur élevage pour en faire des vaches ou des bœufs, mais les deux sont soumis à certaines nécessités qu'on trouvera quelque profit à étudier.

Les veaux de boucherie sont un produit spécial qu'on élève plus avantageusement près des grands marchés, où les veaux peuvent être expédiés, soit en vie, soit morts. Un veau gras ne saurait être expédié bien loin sans grande perte, car sa chair est molle, et il perd du poids très rapidement sous l'influence de la fatigue et de l'excitation du voyage, en outre que la viande se détériore quant à la qualité et devient vite mauvaise. Deux cents milles sont la plus grande distance environ à laquelle on puisse sans danger expédier un veau au marché, et encore, faut-il que ce soit par train express et la nuit, afin qu'il puisse arriver de bonne heure le matin, comparativement pas fatigué et en bonne condition. Dans un tel rayon de distance des grands marchés, tels que ceux de New York, Philadelphie, Baltimore, Buffalo, Saint-Louis, Chicago, et d'autres marchés moins considérables, mais avantageux toutefois jusqu'à un certain point, on peut faire de l'élevage des veaux gras une des spéculations profitables de l'industrie laitière.

Voici quelle est la manière de les élever : Des jeunes veaux de cinq jours, temps auquel on les enlève à la mère dans les laiteries ordinaires, sont achetés à un prix variant de cinquante centins à une piastre, comme veaux qu'on tue pour leur peau. On les met à cet âge au pis d'une vache qui les nourrit deux fois par jour à têter de la manière ordinaire, et une bonne vache peut souvent, dans le fort du lait, nourrir ainsi deux veaux. Une vache de 8 pots peut facilement élever deux veaux, et avec un peu de nourriture extra les mettre en excellente condition en quatre semaines, époque à laquelle ils seront propres à la vente et pourriont être remplacés par d'autres. Une vache élèvera ainsi un veau par mois, et rapportera facilement de \$5 à \$6 par mois à son propriétaire, pendant six mois. Il n'y a pas de doute que dans bien des cas on peut suivre cette méthode avec profit.

L'élevage des veaux pour en faire des vaches à lait est

une autre spécialité qu'on peut rendre profitable en l'ajoutant à celle de la fabrication du beurre. J'en ai fait une étude pendant ces dernières années-ci, tant avec les veaux de mes propres vaches qu'avec des veaux achetés, et je suis persuadé qu'on fait plus d'argent à élever, avec le lait écorémé, des veaux que des cochons. Il faut écorémer le lait lorsqu'il est doux, mais ceci est un avantage, car qu'il force à garder le lait de la meilleure manière voulue pour faire de bon beurre ; c'est-à-dire, dans des vaisseaux profonds, plongés dans un bassin, soit dans une source froide, soit dans un réservoir avec de la glace, comme dans la méthode de Cooley ou d'autres semblables. On écoréme alors le lait au bout de 48 heures, toute la crème est montée, et le lait est parfaitement doux. On le chauffe à 90 degrés et on le donne aux veaux aussitôt qu'il est prêt.

On ne permet à aucun veau de têter, mais aussitôt qu'il est né et séché, on le met seul dans un compartiment sous une remise chaude, avec une litière sèche et douce, et on lui apprend tout de suite à boire. Lorsqu'on a suivi ce système quelques années, il ne donne plus aucune peine. J'ai actuellement des veaux qui sont la quatrième génération élevée de suite de cette manière ; aucune vache n'a allaité son veau, et les veaux de cette année ont appris à boire du lait le premier jour sans difficulté, et quelques-uns se sont mis à boire dès la première fois qu'on le leur a présenté. Ce mode d'élevage des veaux contribue à faire des vaches et des taureaux dociles et doux, et on ne rencontre jamais aucune difficulté de la part des vaches après qu'elles ont vêlé une fois, sous le rapport de l'excitation causée par la présence du veau, et de la rétention du lait par la vache pour son petit.

Après la huitième traite, le jeune veau reçoit pour le repas suivant le lait régulièrement écorémé de la laiterie, et le lait de sa mère est mêlé à celui des autres vaches. Il faut faire attention au chauffage du lait à la température voulue, car si on le donne trop chaud ou beaucoup plus froid que d'ordinaire, on s'expose presque sûrement à donner au veau la diarrhée. La bonne température est de 80 à 90 degrés. Si un veau a la diarrhée, un repas ou deux de lait frais le remettra bien, mais comme cela cause la perte d'un livre de beurre, c'est une amende imposée à l'éleveur par sa négligence. J'ai élevé cette année toutes mes génisses et deux taureaux sans éprouver le plus léger retard ou accident. Il faut leur donner du lait pendant quatre mois. Ils commenceront à manger du foin tendre, en hiver, à l'âge de deux semaines, et je leur donne alors une cuillerée à soupe de son mêlé avec de l'avoine et de la farine de blé d'inde, dans un petit auge placé dans le coin du compartiment.



Fig. 1.—Plan du compartiment.

Il y a une cour pour les veaux en communication avec leur compartiment, afin qu'ils puissent y vaquer dans le jour, et on y tient de l'eau fraîche dont ils boivent souvent une grande quantité à la fois. Ils n'ont pas besoin de sel tant qu'ils boivent du lait. Dans l'été, on devra leur permettre l'accès d'un enclos offrant un bon pâturage, dont ils se trouveront bien avec leur lait. Le meilleur temps pour commencer à élever des veaux d'après ce système est de bonne heure au printemps afin qu'ils aient deux mois lorsque l'herbe sera prête à être broutée. Du moment qu'on en a fini avec un veau, on peut en acheter un autre si le bétail de la ferme

n'en fournit pas assez. J'ai deux jeunes vaches qui sont maintenant à leur premier veau, pour lesquelles j'ai refusé \$100 chacune, et qui m'ont coûté \$6 chacune à trois semaines, étant des jersey pur sang mais sans certificat de généalogie (*pedigree*). Il m'aurait fallu dans ce cas-là, payer pour ce certificat peut-être de \$50 à \$100, et bien certainement les vaches n'auraient pas mieux valu pour tout cela.

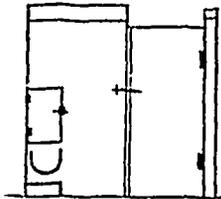


Fig 2. - Devant du compartiment.

Un détail très important est le choix du veau, car il n'en coûte pas plus pour élever une génisse qui vaudra de \$50 à \$75 que pour en élever une valant moitié moins. Le veau d'une bonne vache fera généralement une bonne vache ; mais il m'est arrivé une fois de payer \$40 pour un veau d'une semaine avec certificat de généalogie, dont la mère s'était vendue \$750, et d'être ensuite bien aise de m'en débarrasser pour \$25 à 30 mois, vu que l'animal ne promettait pas de valoir jamais plus que cette somme. Les déceptions sont plus fréquents dans ce sens que les surprises dans le sens contraire, car il est vraiment très rare que le veau d'une vache inférieure vaille mieux que sa mère, et il peut être plus mauvais. Les signes d'un veau qui devra faire une bonne vache sont : une belle tête, mince et longue, large entre les yeux ; à poil fin ; une peau mince et souple ; les flancs profonds ; le dos droit, large dans la région des reins ; des trillons bien formés et bien espacés les uns des autres ; les jambes fines, pas trop longues ; les yeux gros et proéminents. La couleur n'y fait pas grand chose ; cependant je n'aime pas le rouge foncé, même chez un ayrshire pur, et je choisirai plutôt un veau presque tout blanc, de cette race, qu'un presque tout rouge. Chez les jersey les meilleures couleurs sont : chamois et blanc, gris écureuil foncé et blanc, chamois foncé, chamois pâle ; je n'aime pas la couleur de souris ou bleu gris, ni un veau à traits et à membres grossiers, ou à poil grossier et épais, ou à cou court et épais.

Voici un arrangement que je trouve fort convenable pour les compartiments : Ils sont disposés dans une remise de 12 pieds de large, et ils ont chacun 4 pieds sur 8 ; il n'y a qu'un veau par compartiment, ce qui les empêche de prendre la mauvaise habitude de se sucer les oreilles, etc. Un passage est pratiqué le long de la remise, avec une porte à chaque bout et une au milieu. On peut mettre deux fenêtres en avant, ou bien des vitres au-dessus des portes sont tout à fait suffisantes ; on doit faire les portes en deux parties, l'une en bas, l'autre en haut, afin qu'on puisse laisser la partie supérieure ouverte dans les beaux temps. La gravure 1 représente la rangée de compartiments. La gravure 2 indique l'arrangement de la porte du compartiment et de l'endroit disposé pour mettre la nourriture. A moins qu'on ne l'en empêche, le veau renversera son seau, et on ne peut perdre son temps à tenir le seau ou à se battre pour empêcher le veau de gagner la porte pendant qu'on enlève le seau. En avant du compartiment, il y a une petite porte de 12 pouces sur 8, à travers laquelle le veau peut se passer la tête.

Au-dessous de cette porte se trouve un demi-anneau en fil de fer à clôture, suspendu au moyen de crampes à clôture, dans lequel, lorsqu'il est levé on met le seau qui vient s'appuyer sur un block placé au-dessous. Aussitôt que le seau

de lait est en place, on ouvre la porte, et le veau boit son lait, et ainsi tous les veaux reçoivent leur nourriture sans difficulté. On doit avoir un seau pour chaque veau, ou au moins autant qu'il en faut pour ne pas perdre de temps ; les seaux doivent être lavés et placés le fond en l'air à leur place aussitôt qu'on a fini de s'en servir, prêts pour le prochain repas. Il faut éviter tout ce qui peut faire surir le lait, à moins qu'on n'accoutume les veaux à boire du lait sur ce que je n'ai jamais fait, bien que quelques personnes élèvent de beaux veaux de cette manière. Cela expose au risque de causer la diarrhée et de perdre de temps à autre un veau, lorsque le lait est donné sur, et je préfère prendre plus de peine et ne pas courir ce risque.—(*Country Gentleman*.)

(Traduit de l'anglais.)

H. STEWART.

NOS GRAVURES.

Génisse courtes-cornes (durham), *Lady Carew* 13ème.— Cette belle génisse de 3 ans, a été élevée par son propriétaire, M. B. St. John Ackers. Elle est issue du beau taureau Booth, Royal Gloucester, 45.525 et de Lady Carew 5ème. Elle a remporté le prix de champion comme meilleure femelle courtes-cornes, à l'exposition royale, en juillet dernier. *Volailles Wyandottes*.— Voir l'article du présent numéro portant ce titre. Cette gravure est emprunté au *Rural New Yorker*.

Instruments de Planet Jr.— Ces quatre gravures trouvent leur explication dans l'article intitulé : Semoir mécanique Planet Jr. pour le jardin.

Compartiment pour l'élevage des veaux.— Pour explication voir l'article ayant pour titre : Elevage des veaux.

Engrais pour le blé-d'inde.

Quel est le meilleur engrais pour le blé-d'inde ? Où peut-on se le procurer, et à quel prix ?

RÉPONSE.

400 lbs poudre d'os qui n'ont pas cuit.....	\$6 00
20 minots cendre de bois dur	4 00
200 lbs sulfate d'ammoniaque.....	8 00
200 lbs plâtre.....	0 80
	\$18 80

On peut se procurer les os chez Newell, rue Common ; le sulfate d'ammoniaque à l'usine à gaz ; les deux à Montréal. On peut se procurer partout le plâtre et la cendre.

Je préférerais employer la moitié de cette quantité, avec un peu de fumier. On doit saupoudrer le plâtre sur le blé-d'inde lorsqu'il est jeune et de huit à dix pouces de haut.

Ce déboursé pour un acre de terre, peut paraître effrayant à première vue ; mais si l'on veut une bonne récolte, il faut donner de l'engrais en conséquence. Avec l'application ci-haut mentionnée — pourvu que les ingrédients soient purs et en bonne condition, bien pulvérisés et non en masse — si le terrain est bien cultivé, la houe à cheval mise en œuvre, et la saison favorable, on pourra espérer une récolte de 60 minots à l'acre. Le blé d'inde se vend 80 cts le minot, de sorte que cette récolte vaudrait \$48.00 ; donnant, l'engrais payé, \$30.00 de profit, pour payer la rente de la terre, et la main-d'œuvre. Je dis rente, parce que l'intérêt du prix d'achat de la terre et du bétail, constitue, quoiqu'on puisse en dire, une rente.—(*Traduit de l'anglais*.) A. R. JENNER FUST.

L'agriculture et l'agriculteur dans la province de Québec

Un ami de la cause agricole a publié dernièrement dans le *Journal de Québec*, une étude sous le titre qu'on lit en tête du présent article. Nous en avons extrait les passages suivants pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs :

notions sur sont ar. On dit, pour citer un exemple, que ces grands savants en théorie ne savent pas les mettre en pratique. Il existe, en effet, des gens qui ne veulent pas de la théorie en agriculture, s'en rapportant exclusivement à des combinaisons routinières pour aboutir aux résultats que l'on sait. Que certains agronomes se soient ruinés en essais sur leurs terres c'est un fait indéniable. "Si je me suis ruiné en essais sur mes terres, disait un agriculteur consommé, c'est pour que mes élèves sachent à quoi s'en tenir sur leur valeur. Ils profiteront des uns et ne tenteront point les autres. Qui ne risque rien n'a rien; qui n'essaie rien, n'apprend rien." Si personne n'avait essayé de nouveaux procédés, où en serions-nous aujourd'hui en fait de progrès agricole? Tout serait à faire

L'étude du sol doit avoir pour objet son amélioration. L'industrie du cultivateur peut effectivement exercer plus d'influence sur les terres que sur les autres agents qui favorisent la végétation, comme l'air et l'eau. Améliorer un sol, c'est modifier sa constitution, ses propriétés, afin de le mettre en harmonie avec le climat et les exigences de la culture. Dans un champ où domine un terrain trop argileux, une terre trop forte, il faut s'appliquer à lui faire acquérir à un certain degré la qualité des sols légers. La théorie indique qu'il suffit d'introduire du sable dans les terres trop tenaces ou trop grasses, de la glaise dans celles qui sont trop sablonneuses. Ces conseils de la science sont pleins de bon sens; ils peuvent être réalisés dans la pratique. Il importe donc de ne pas séparer la théorie de la pratique."

Convention d'industrie laitière à Huntingdon.

Le comté d'Huntingdon est un des comtés, ou plutôt le comté de la province de Québec, où l'industrie laitière est le plus en honneur. Ceux qui s'y occupent spécialement de cette industrie se sont réunis en convention en mars dernier, et d'après les rapports que nous en avons lus, des sujets de première importance y ont été traités par des hommes compétents. Nous avons remarqué entr'autres, la conférence de M. le professeur Brown, du collège de Guelph, Ontario, sur "Les races laitières." Au cours de cette conférence, M. le professeur a donné un aperçu de la valeur laitière d'abord, des différentes races comme suit:

Holstein,	par saison	7000	lbs.
Ayrshire	"	5000	"
Croisé d'Ontario,	"	5000	"
Croisé Durham,	"	4500	"
Guernesey,	"	4000	"
Croisé de Québec,	"	3600	"
Jersey,	"	3500	"
Durham,	"	3000	"
Devon,	"	2800	"
Galloway,	"	2500	"
Aberdeen sans cornes,	"	2300	"
Hereford,	"	2000	"

Puis il a donné la valeur des mêmes races, non plus seulement au point de vue du lait, mais au point de vue de la valeur pour le lait, le beurre et le fromage, tout ensemble. Les rôles se trouvent fort changés, comme on va le voir à ce dernier point de vue:

Ayrshire,	} Egales.
Jersey,	
Croisé Durham,	
Durham,	
Holstein,	
Croisé de Québec,	

Devon,	} Egales.
Guernesey,	
Croisé d'Ontario,	
Galloway,	
Aberdeen,	
Hereford.	

Ce tableau, basé sur des données recueillies non-seulement en Canada, mais aux États-Unis et en Europe, est très intéressant.

A la même convention, M. Cheesman, notre confrère du *Dairyman* a traité d'une manière fort habile le sujet de: "La fertilité des sols cultivés au point de vue de l'industrie laitière." Il a démontré ce qu'a de ruineux le système de culture de grain sur grain sans rotation régulière et sans engrais.

Pour résumer, nous pouvons dire que la convention de nos confrères d'Huntingdon a été un succès d'utilité et d'intérêt tout ensemble.
J. C. CHAPAIS.

Traits distinctifs de la race berkshire.

Pour répondre d'une seule fois à de nombreuses demandes de renseignements au sujet de la race de cochons berkshire, et des moyens de reconnaître les bons sujets de cette race, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner l'échelle de points adoptés par l'Association américaine des éleveurs de berkshire, de l'Illinois:

- 4 COULEUR.—Noire, avec du blanc aux pieds, à la face, au bout de la queue et quelquefois une tache sur le bas de l'épaule.
- 7 FACE ET GROIN.—Courts, la face étant fine, bien relevée, et large entre les yeux.
- 2 OEIL.—Très clair, assez grand, couleur noisette foncée ou grise.
- 4 OREILLE.—Généralement presque droite, mais quelquefois s'inclinant en avant en vieillissant, de grandeur moyenne, mince et douce.
- 4 ABAJOUÉ.—Pleine et pesante, se prolongeant bien en arrière jusqu'au cou.
- 4 COT.—Court, et large du haut.
- 3 POIL.—Fin et doux, et modérément épais.
- 4 PEAU.—Souple et flexible.
- 7 EPAULE.—Épaisse et égale, large du haut, et se prolongeant fort avant sur la poitrine.
- 8 DOS.—Large, court et droit, côtes bien attachées, et se reliant bien à la hanche.
- 6 CÔTÉ.—Profond et bien descendu, offrant une ligne droite, au bas.
- 5 FLANC.—Bien en arrière, et s'abaissant sur la jambe, formant une ligne droite avec le bas du côté.
- 9 REINS.—Pleins et larges.
- 10 FESSE.—Épaisse et pleine, se prolongeant bien jusqu'au dos, et conservant son épaisseur jusqu'au jarret.
- 2 QUEUE.—Bien plantée au dos, s'allongeant en pointe, et délicate.
- 5 PATTES.—Courtes, droites et fortes, éloignées les unes des autres, avec des ergots droits, et capables de supporter un bon poids.
- 6 SYMÉTRIE.—Bien proportionnée partout, en égard à l'état dans lequel se trouve l'animal.
- 5 ETAT.—Sain et en bon état de croissance, pas trop gras.
- 5 APPARENCE.—Attrayante, vive, indiquant la pureté du sang et la vigueur constitutionnelle.

(American Berkshire Record, Vol II.)

100 Points.

Le semoir mécanique Planet Jr. pour le jardin.

De nombreux correspondants se sont enquis auprès de nous, dans le cours des années dernières, de la valeur des divers semoirs mécaniques à main offerts en vente pour les travaux de jardinage. Ils débattaient tous devant nous, avec leurs annonces pompeuses ou leurs réclames plus ou moins extraordinaires, leurs certificats, et vient-on à vouloir en choisir un, on se sent perdu au milieu des semoirs Matthews, New-York, Rogers, Holbrook, Long-Island, Small, A. B. C., Comstock, Randolph, Planet Jr, etc., etc., qui ont tous chacun leurs avantages, leur supériorité. Nous avons déjà cherché à arrêter notre choix sur celui qui nous paraissait le meilleur de ces nombreux semoirs, sans pouvoir prendre une décision. Au moment où nous avons accepté les dires d'une réclame apparemment fort honnête, un jardinier de profession venait nous dire qu'après avoir essayé cet instrument de notre choix, il s'en était fort mal trouvé. Il nous en recommandait immédiatement un autre excellent, et le lendemain, nous apprenions qu'il avait tout intérêt à le vanter, parce qu'il avait un pourcentage sur chacun de ces semoirs qu'il ferait vendre.

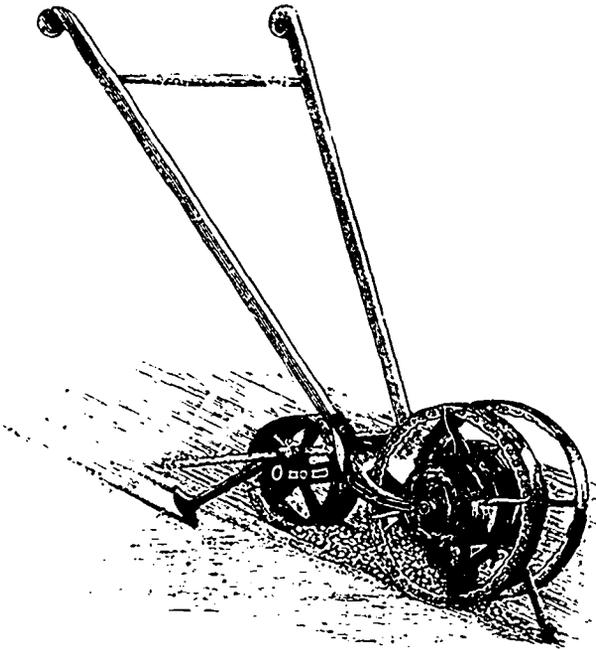


Fig. 1.

Aujourd'hui cependant, nous avons en faveur du semoir Planet Jr. un témoignage non équivoque qui nous permet de le recommander, avec certaines restrictions cependant, à ceux de nos lecteurs qui ont besoin d'un bon instrument. Voici ce que notre ami, M. Jenner Fust, de l'*Illustrated Journal of Agriculture*, dit de cet instrument, et nous le savons assez peu prodigue d'éloges, pour pouvoir accepter sans réserve ceux qu'il donne ici dans ces termes :

" Parmi les gravures du présent numéro du Journal, on verra représentés quelques-uns des " Instruments de Planet Jr. pour la ferme et le jardin." Jusqu'à la présente saison, je n'en avais vu aucun à l'œuvre, et ayant préalablement jeté mon dévolu sur le semoir " Matthews," il me répugnait de changer d'opinion. Cette année, cependant, j'ai eu plusieurs occasions d'inspecter le Planet Jr (quel nom !) à l'œuvre, soit comme semoir, soit comme houe à main, et comme semoir, pour toute espèce de semence, et comme houe pour travailler à plat, je le déclare parfait. Pour moi, c'est beaucoup dire,

mais c'est là le fond de ma pensée. Comme semoir pour toute espèce de graine depuis le navet jusqu'au haricot, sa régularité pour déposer la quantité de semence voulue à la profondeur exigée ne laisse rien à désirer. Comme sarclage pour toute espèce de plantes semées à plat, il rend le sarclage à la main à peu près superflu, tant il nettoie près des plantes de chaque côté du sillon. Je doute de son utilité entre les sillons, vu qu'il n'a pas de houes recourbées sans lesquelles il est impossible de sarcler proprement le flanc des sillons Comme bouleverseur (*grubber*), l'instrument est un coup manqué, et cela est tout naturel, car un bouleverseur ne peut tenir en place pour travailler sans avoir une certaine solidité qu'il ne peut acquérir que par son propre poids ; or l'instrument en question n'est qu'un jouet sautant et cahotant sur le moindre obstacle (comme bouleverseur.) Le réservoir à graine est magnifiquement agencé. Il y a une chose à laquelle il faut faire attention, savoir : qu'aux États-Unis, ou à l'habitude de ne semer qu'à peu près la moitié de la quantité voulue de graine de navets ou de choux de Siam ; par exemple, on n'y sème qu'une livre et demie de graine de choux de Siam, tandis qu'il en faut trois livres..... Conséquemment je choisirais un ou deux trous faisant une plus forte distribution de semence, que ceux marqués sur l'index."

Voilà une opinion sans conteste pour nous, aussi elle nous a décidé du coup à commander immédiatement le " *Semoir à roue, cultivateur à roue, et charrue à roue combinés de Planet Jr.*" offert en vente par M. William Evans, grainetier, de Montréal, au prix de \$13.00. M. Evans, dans son catalogue, en annonçant cet instrument, dit :



Fig. 2.

" Voici la machine la plus populaire que nous ayons jamais vendue ; elle est sans rivale dans la beauté du dessin, la perfection du fini, dans la commodité et la capacité du travail. Elle est propre à la ferme ou au jardin, et à l'exception des outils séparés de Planet fils, n'a point d'égale soit comme semoir, soit comme houe à roue, cultivateur ou charrue.

" Comme semeur elle est également semblable et égale au No. 2, excepté en grandeur. Elle contient une pinte. Comme charrue, elle ouvre les sillons, les couvre, fait des buttes, jette la terre vers les plantes ou en sens contraire. Comme charrue, elle travaille sûrement et proprement des deux côtés du rang à la fois, au temps critique, lorsque les plantes sont petites et les mauvaises herbes abondantes ou entre les rangs lorsque les plantes deviennent grandes, travaillant tous les rangs de 8 à 16 pouces de largeur dans un seul passage. Comme cultivateur, elle est très-bien adaptée à ameublir le sol. Les lames sont en acier poli et trempé.

" Elle a un beau réservoir à semence en cuivre avec ressort, une charrue ajustable entre les roues de support et couvrant les roues, le nouvel index à semence permanent, le nettoyeur et le marqueur, tous ces arrangements tendent à rendre l'instrument parfait. Elle sème toutes les semences de jardin exactement à toute profondeur voulue, labourant, semant, couvrant, roulant et marquant le rang suivant en même temps, parfaitement et exactement. Chaque machine est expédiée avec tous les outils qui sont dans la gravure et en ôtant le rouleau et un écrou, elle est prête à servir comme houe à roue, cultivateur ou charrue à jardin."

A part les qualités réclamées comme " cultivateur," ou si l'on veut, comme bouleverseur (*grubber*) par M. Evans, qua-

lités que lui dénie M. Jenner Fust, nos lecteurs voient que pour tout le reste l'instrument est parfait.

La gravure 1, ci-jointe, représente l'instrument travaillant comme semoir ; la gravure 2, le nouvel index à semence permanent ; la gravure 3, l'instrument prêt à fonctionner comme charrue à jardin. Quant à la gravure 4, elle est la représentation exacte d'un semoir contenant un appareil pour semer en même temps les graines et des engrais chimiques, destiné à semer dans des sillons pratiqués avant le passage du semoir. C'est aussi un instrument fort recommandable, surtout pour les jardiniers maraîchers, qui font en grand, près des villes, la culture des légumes pour le marché.

J. C. CHAPAIS.

rédaaction du *Rural New-Yorker*, etc., qui nous le disent, la Plymouth Rock va rencontrer là un rude compétiteur.

Cependant, que ceux qui ont des Plymouth Rock les gardent, ou, s'ils songent à s'en défaire pour prendre les wyandottes, qu'ils ne le fassent qu'après avoir essayé ces dernières à côté des premières. Nos éleveurs de volailles canadiens, les Beaubien, les Andres, nous démontrent que la Plymouth Rock est la race qui nous convient le mieux *jusqu'à présent* ; personnellement, nous sommes du même avis, après en avoir fait l'essai ; n'allons donc pas nous risquer avec une race comparativement nouvelle avant de savoir ce qu'elle fera sous notre climat, plus rigoureux que celui des États-Unis.

Si nous en avons parlé ici, c'est pour satisfaire à la de-

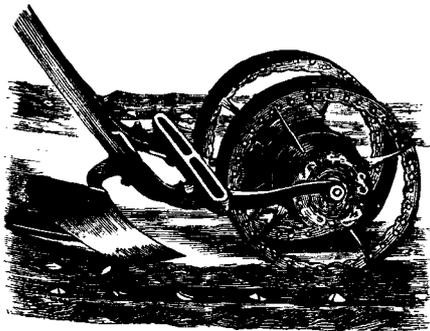


Fig. 3.

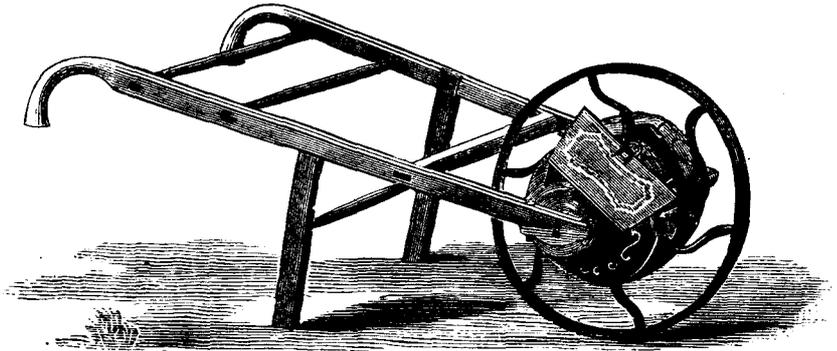


Fig. 4.

Volailles Wyandottes.

Un correspondant nous demande des renseignements sur la race Wyandotte, dont il est actuellement question dans tous les journaux agricoles. Comme cette race prend beaucoup de popularité, et qu'elle est déclarée excellente par des autorités qui ne risquent jamais leur approbation à la légère, nous nous sommes décidés à dire dans un article succinct ce que nous pensons de la poule wyandotte. Et, pour mieux faire comprendre la description que nous allons en faire, nous avons fait exécuter la gravure ci-jointe empruntée au *Rural New Yorker*, qui fait de grands éloges de cette race.

La wyandotte s'est d'abord appelée *American Seabright*, *Columbia*, *Ambright*. Finalement le nom de "*Wyandotte*" qui est celui d'une des tribus indiennes habitant autrefois les rives des grands lacs, près de Détroit, a été adopté à la suggestion d'un M. Houdlette, dans une assemblée de la *American Poultry Association*, à Worcester. On dit la wyandotte originaire des rives du lac Huron, dans les environs de Détroit, et M. Whitaker, de North Adams, est un de ceux qui en ont fait l'élevage en premier lieu.

Voici une description de la wyandotte :

Poids, de 5 à 8 lbs ; **chair**, compacte et très développée à la poitrine ; **taille**, moyenne, légèrement plus petite que la Plymouth Rock ; **crête**, barbillons et oreillons, d'un beau rouge vif ; **paltes**, unies et jaunes ; **queue**, d'un beau noir et compacte ; **poitrine**, blanche dont les plumes sont bordées de noir (et non paillonnées) ; **ailes**, présentant repliées ce que les amateurs appellent l'aile de canard, c'est-à-dire de belles barres noires sur le travers des plumes, à leur extrémité ; **camail** et **dos** blanc et noir. **Précocité**, plus précoc de trois semaines que la Plymouth Rock. **Ponte**, elle pond un mois plus tôt que la Plymouth Rock, pond plus que cette dernière, donne des œufs plus gros que les siens. **Rusticité**, plus marquée encore que chez la Plymouth Rock.

Si la wyandotte a bien toutes les qualités qu'on lui attribue, et il faut bien le croire, car ce sont des autorités comme M. Feleh, éleveur de volailles très-connu aux États-Unis, la

mande de notre correspondant et en même temps pour donner à cette race la chance d'attirer l'attention de quelqu'éleveur de notre province qui en fera l'essai, essayi dont nous pourrions tous ensuite bénéficier, s'il est concluant dans le bon sens.

J. C. CHAPAIS.

Conservation des œufs.

Nous avons lu dans le numéro du mois dernier du *Illustrated Journal of Agriculture*, un entrefilet, extrait de la *Agricultural Gazette*, d'Angleterre, au sujet de la conservation des œufs, qui se lit comme suit :

CONSERVATION DES ŒUFS : JUGEMENTS AUX EXPOSITIONS.—Dans la conservation des œufs, il y a une chose que les juges ne peuvent prendre en considération, et qui est cependant très importante. On a remarqué que les œufs conservés dans un liquide quelconque, tel que l'eau de chaux, se conservent bien tant qu'ils ne sont point dérangés, mais que, lorsqu'on a commencé à se servir des œufs, ils deviennent vite mauvais—probablement parce que l'air y a accès. Or, les juges n'ont pas l'occasion de se prononcer sur ce point, et pourtant, c'en est un qui devrait beaucoup peser dans la balance pour l'octroi des prix. On peut bien apporter à l'exposition des œufs parfaitement conservés, mais si la provision d'œufs sur laquelle ils ont été pris, doit devenir mauvaise en peu de temps, alors leur mode de conservation est défectueux et ne mérite pas de prix. On ne devra recommander d'autre système que celui qui permet de conserver les œufs en bon ordre, et d'en prendre sur la provision pendant les mois où ils sont rares et chers—disons depuis le milieu d'octobre jusqu'à la fin de janvier. Nous serions bien aise que quelqu'un des lecteurs de la *Gazette* nous fit part de son expérience dans la conservation des œufs dans un liquide quelconque.—*A. L. O. S.*

Nous pouvons répondre, pour notre part, et garantir au correspondant de la *Gazette*, un mode de conservation que nous avons déjà préconisé dans le *Journal d'Agriculture*. Il consiste à mettre les œufs dans de l'eau de chaux. On met une

livre de chaux dans 12 gallons d'eau, et dans cette eau, on peut conserver 30 douzaines d'œufs au moins. Il faut ajouter une poignée de chaux tous les deux mois environ, car il s'en décompose toujours une certaine partie au contact de l'air à la surface du vase qui contient l'eau, comme l'indique une mince couche solide qui s'y forme.

De cette manière, les œufs se conservent si bien, que je connais une bonne ménagère qui chaque année, renouvelle dans un vase, sa provision d'œufs sans enlever ceux de l'année précédente qui y sont restés, et qui n'en trouve jamais un mauvais, à part ceux dont la coquille se brise accidentellement.

J. C. CHAPUIS.

APICULTURE.

Monsieur Frs. Benoit,
président de la société d'apiculture de la
province de Québec.

Monsieur,—Les rapports des conventions de la société d'apiculture m'ont donné le goût d'avoir des mouches à miel. Mais comme je suis tout à fait novice dans cette spécialité, je vous serais bien obligé de m'en donner les principales notions, ou me dire ce que je dois faire pour commencer.

Votre etc., FÉLIX FORTIER.

Ayant, déjà, reçu plusieurs demandes semblables, afin de simplifier ma correspondance, je vais me permettre de répondre d'une manière générale.

Quel genre de ruches faut-il adopter ?

Telle est la première question que doit se poser le novice avant de commencer la culture des abeilles.

Ce choix, en effet, est aussi important sous le rapport de la culture en elle-même que sous celui du rendement.

Nous sommes dotés, aujourd'hui, d'une multitude de ruches plus ou moins utiles, plus ou moins bizarres, extravagantes.

Quelque défectueuses qu'elles soient, l'abeille les acceptera toutes indistinctement. À son grand ébahissement, un facteur de lettres de Saint-Nicolas d'Alhermont (Seine Inférieure) trouvait, l'été dernier, un essaim qui avait pris la liberté de s'installer dans une de ses boîtes.

Mais, le but de l'apiculteur étant de récolter la plus grande quantité possible de miel de surplus, celui-ci n'obtiendra le succès voulu qu'en autant qu'il s'assurera un contrôle direct, absolu sur ses ouvrières, qu'il pourra mieux favoriser leurs exigences naturelles.

Frapés de cette idée, quelques apiculteurs distingués dirigèrent leurs travaux vers la réalisation de ce problème d'économie domestique. Les intéressés surveillèrent avec intérêt ce nouveau tournoi. A sa gloire, Langstroth sortit vainqueur, annonçant le 30 octobre 1851, la découverte de son cadre mobile. Ce résultat heureux imprima une nouvelle et puissante impulsion à l'industrie mellifère. Le fixisme avait vécu ses beaux jours, et le vieux panier en paille de nos pères prenait place parmi les reliques du passé. Aujourd'hui, la ruche à cadres mobiles est d'autant plus en faveur que l'expérience et le temps ont prouvé qu'elle seule permet de faire de l'apiculture facile, lucrative, économique et procure les moyens de gouverner avec intelligence ce petit peuple.

Après Langstroth, plusieurs amateurs pratiques, tout en conservant pour base le mobilisme, introduisirent et préconisèrent certains modèles tous adaptés à des localités, des goûts, à des besoins différents. Fabriqués pour répondre à des convenances particulières, un très petit nombre seulement donna satisfaction, chacun dans son genre. Pour tous et principalement pour le débutant, il fallait une ruche d'une utilité générale, conforme aux principes les plus acceptés.

Par les perfectionnements dont Root enrichit la ruche Langstroth, dite "simplicité," cet apiculteur émérite lui assura, pour le présent, du moins, une supériorité justement méritée. Les améliorations qu'elle renferme, son extrême simplicité, sa grande facilité d'exploitation, son prix relativement modique la recommandent à notre choix immédiat.

Nous devons l'adopter.

Pour compléter cette ruche, ou toute autre à cadres mobiles, il faut remplir l'intérieur de ses porte-rayons de fondation. Nous appelons ainsi une feuille de cire comportant de chaque côté, les bases des cellules, lesquelles sont disposées de telle sorte que les bords des lignes hexagonales contiennent une quantité de cire suffisante pour permettre à l'abeille de parachèver les parois latérales des alvéoles.

Cette invention aussi ingénieuse qu'importante, due à Mchzing, savant apiculteur allemand, a révolutionné la culture abeillère. Grâce à sa découverte, la plupart des difficultés et des inconvénients que présentait l'apiculture sont réduits à tel point que cet art ne requiert plus, aujourd'hui, ces nombreuses connaissances spéciales, jadis indispensables.

Avec son emploi, les soins sont diminués, les alvéoles à faux-bourçons contrôlés, la vieille cire avantageusement utilisée, l'abeille allégée d'un travail aussi pénible que considérable.

Son usage est de première nécessité. Un des procédés les plus simples pour fixer la cire gaufrée (fondation) aux cadres, consiste à tremper le bord de la feuille dans la colle-forte et à l'ajuster dans le trait de scie préparé à cet effet.

Afin d'empêcher les abeilles de travailler dans l'espace compris entre la surface des porte-rayons et le plafond de la ruche, il faut entièrement couvrir ces premiers de bandes de toile cirée ou peinte. Cette disposition permet d'ouvrir la ruche dans la partie seulement que l'on veut étudier ou manipuler, sans inquiéter le reste des abeilles.

L'atelier est prêt, passons à l'ouvrière.

L'apiculteur qui veut faire de l'apiculture une industrie payante ne doit pas s'occuper du grand nombre d'espèces d'abeilles que les naturalistes reconnaissent. Il lui suffit seulement de considérer celles qui, élevées en domesticité, ont été l'objet d'études particulières. Parmi ces dernières nous remarquons les suivantes : l'italienne, la carniolienne, la chypriote et la syrienne, toutes issues de l'apis mellifica (abeille commune) de Linnée et Fabricius.

Les opinions sont fort partagées sur le mérite respectif de chacune de ces variétés. Elles sont plus ou moins bien notées. C'est ainsi que les unes sont belles, fécondes, courageuses, extrêmement vindicatives, sujettes aux maladies ; les autres douces, actives, faciles à manipuler, adonnées à l'essaimage excessif.

L'appréciation de leurs bonnes ou mauvaises qualités étant le sujet de toute une discussion, trop longue pour trouver place ici, je me bornerai à consigner ce fait digne de remarque, c'est que, depuis nombre d'années, l'abeille italienne a été propagée dans tous les pays qui se sont le plus distingués par leurs progrès apicoles.

Cette seule considération serait suffisante pour lui reconnaître une supériorité qui nous autoriserait à lui accorder notre préférence.

Tel est aussi le conseil que donnait l'auteur des Géorgiques quand il disait :

- Les autres sont polis, et luisants, et dorés, (1)
Et d'un brillant émail richement colorés.
Préfère cette race : elle seule, en automne,
T'enrichira du suc des fleurs qu'elle moissonne ;
Elle seule, au printemps, te distille un miel pur,
(2) Qui dompte l'âpreté d'un vin fougueux et dur.

Cette variété, originaire d'Italie, se distingue de notre abeille commune par sa forme plus gracieuse, sa couleur plus claire, ses anneaux jaune orange. Elle lui est supérieure par son activité, son courage, sa prévoyance, par ses mœurs plus douces. Douée par la nature d'une trompe plus longue, elle peut cueillir le nectar dans les calices de fleurs où ses rivales ne sauraient atteindre. Sa reine est plus féconde.

L'introduction de l'abeille italienne au milieu de notre race commune a été une heureuse inspiration. L'infusion de ce sang nouveau a eu pour effet de faire disparaître les inconvénients produits par une consanguinité trop continue.

Son prix d'achat est plus élevé, c'est vrai. Mais, d'un autre côté, n'oublions pas que l'abeille est à l'apiculture ce que l'animal de race supérieure est à l'agriculture. Le succès est dû plutôt à la qualité qu'à la quantité.

(1) Un roi au lieu d'une reine, mieux une abeille mère, était la théorie qui prévalait du temps de Virgile.

(2) Les anciens se servaient de miel pour adoucir leurs vins forts.

Si, pour une cause ou une autre, vous ne pouvez pas vous procurer des italiennes, achetez des communes; vous les italianiserez avec le temps. Tout le secret de cette transformation consiste à enlever la reine noire et à lui substituer la reine italienne. Celle-ci doit être absolument pure, autrement les résultats seraient faciles à prévoir.

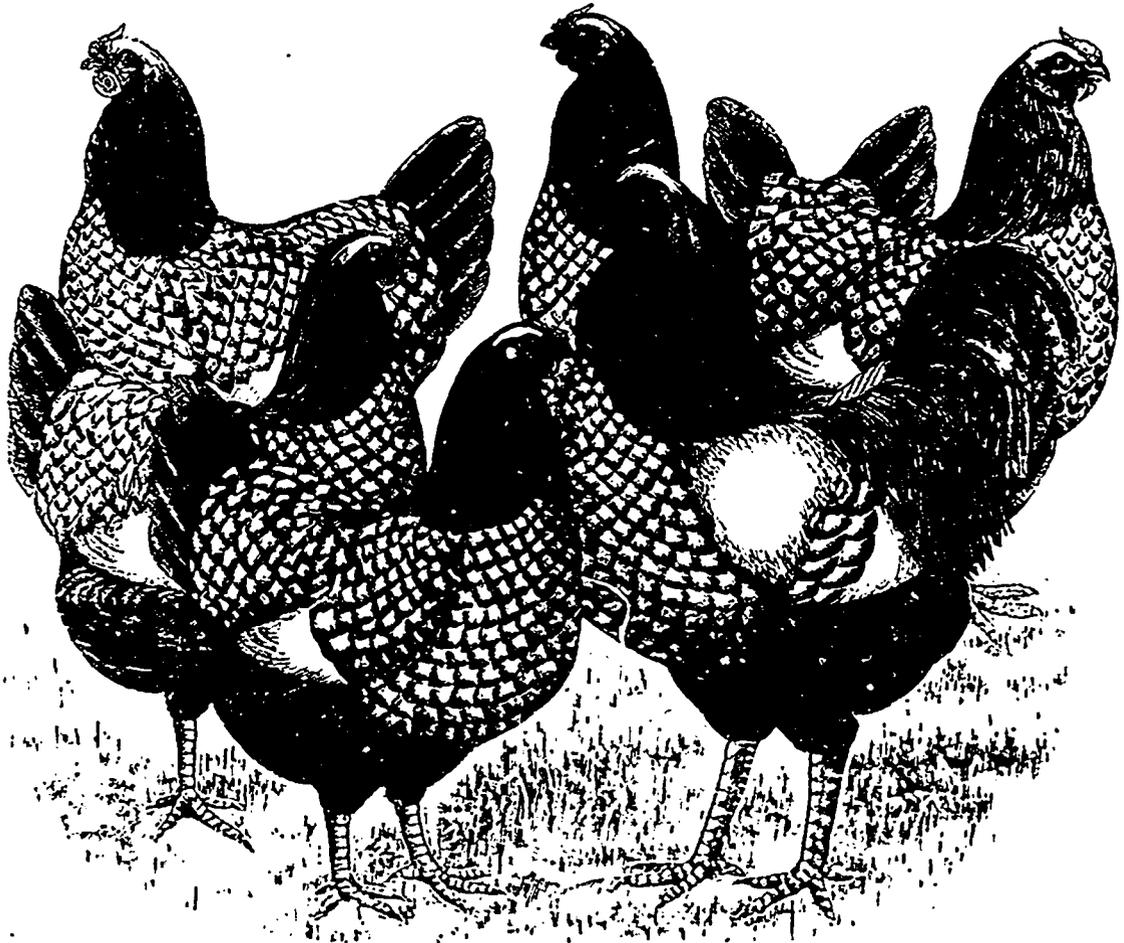
La fin d'avril ou le commencement de mai est le temps le plus propice pour faire l'acquisition des essaims. Alors, la saison critique des froids n'est plus à craindre et la colonie elle-même se montre dans la situation que lui a faite l'hivernage.

Lorsque l'on se propose d'acheter un essaim contenu dans sa ruche, il faut, avant tout, s'assurer qu'il est nombreux, actif, riche en provision et en couvain, menaçant dès qu'il est dérangé. Il doit avoir essaimé l'année précédente.

s'envoler. Faites usage d'une voiture à ressorts dont vous couvrirez le fond d'un bon lit de paille ou de foin. Evitez autant que possible toute secousse. Le transport, en conséquence, devra être fait à très petite vitesse. En procédant ainsi vous vous épargnerez les désagréments et les pertes qu'éprouva un de mes amis.

Monsieur X., pris, un jour, du désir d'avoir des abeilles, fait l'acquisition de quelques essaims et confie à son fermier le soin d'aller les chercher. Déjà ils sont installés dans la grande charrette à foin, et Pierre, solidement assis sur une des boîtes, impatient d'arriver, fait claquer le fouet. Son cheval se lance, tandis que les ruches entrent en danse, sautent, se croisent, se heurtent.

La moitié du chemin n'est pas atteint que la moins solide se défile. Les abeilles s'échappent et tombent sur leur vilain cocher. Pierre crie, hurle, se tord et fou de douleur se jette à



GRUPE DE VOLAILLES WYANDOTTES.

Le marché conclu, il vous reste à transporter votre lot. Cette opération demande des précautions et des soins qu'il ne faut pas ignorer.

Les ruches en paille doivent être tournées sens dessus dessous, l'ouverture recouverte d'une toile forte mais très claire, solidement ajustée. Afin d'empêcher les rayons de céder durant le trajet, consolidez-les au moyen de deux baguettes en bois disposées en croix, et traversant de part en part la ruche et la partie inférieure des gâteaux. Ceci doit être fait quelques heures avant le déplacement. Pendant ce laps de temps, l'abeille tout en réparant ajoutera à la solidité.

Pour les ruches à cadres mobiles, remplacez simplement le plafond ou le couvercle par de la toile métallique, enlevez la toile cirée et fixez bien chacun des porte-rayons afin qu'ils ne se frappent pas les uns contre les autres. Disposez le tout de telle sorte que les abeilles puissent avoir une ventilation suffisante et ne pas

bas. Voilà notre homme à travers les champs. De son côté, Monsieur X. anxieux de voir arriver son emplette, arpenteait à grands pas l'allée principale de son jardin, calculant, rêvant, tout comme une simple Perrette. Quand soudain il s'arrête, son regard démesurément agrandi aperçoit son cheval qui, ruisselant, couvert d'une écume sanglante, se dirigeait à fond de train vers l'étable. Justement alarmé, présumant un malheur, notre nouvel apiphile prend le chemin. A peine a-t-il parcouru quelques arpents qu'il retrouve : ici, telle partie du harnais, là, telle autre de la charrette, plus loin des ruches égrenées, quelques unes vides, les autres ne contenant qu'un pâté composé de miel et de mouches.

Les abeilles avaient été aussi cruelles pour le cheval qu'elles l'avaient été envers le fermier. Pour se soustraire à leur fureur, l'un avait pris la fuite, l'autre le mors aux dents. Et le propriétaire paya. (A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Le silo et le pâturage. — Conférence de l'hon. L. Beaubien, M. P. P., à Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 1886. Brochure de 16 pages, publiée et distribuée gratuitement à tous ses membres par la société d'industrie laitière de la province de Québec.

L'ensilage est la question agricole du jour. Les grandes ressources qu'il promet au cultivateur, pour la nourriture du bétail, ont engagé les agronomes à étudier l'ensilage et les principes qu'il met en jeu. En Angleterre, en France, aux États-Unis, il s'est publié de nombreux ouvrages pour en expliquer la théorie et en développer la pratique. Comme toutes les choses nouvelles, il a eu ses adeptes et ses contradicteurs, et il y a encore aujourd'hui, à propos de l'ensilage, plusieurs questions débattues et controversées.

La conférence de M. Beaubien qui, cela va sans dire, est un des adeptes de la nouvelle méthode de conservation des fourrages, est un résumé complet de la question. Le savant conférencier, agronome cultivateur pratique, a étudié la question sous toutes ses faces, guidé par ses connaissances théoriques et pratiques. Il en a fait une étude consciencieuse, impartiale, et il est arrivé à la conclusion que l'ensilage est la planche de salut de l'agriculture de notre province.

Tous les cultivateurs devront se procurer sa brochure, qui a déjà été publiée dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe, La Gazette des Campagnes*, et qui sera aussi une des parties les plus intéressantes du *Rapport de la société d'industrie laitière de la province de Québec*, pour l'année 1886, devant paraître prochainement.

Nous sommes heureux que cette conférence soit ainsi disséminée, car nous la croyons propre à généraliser la pratique de l'ensilage chez nos cultivateurs, qui devront, d'après les données de l'hon. M. Beaubien, en retirer d'immenses avantages. Bien que nous n'en soyons pas positivement informé, nous avons lieu de croire que les personnes non encore membres de la Société d'industrie laitière, pourraient acheter la brochure, en s'adressant à M. J. de L. Taché, secrétaire de la société, à Saint-Hyacinthe, P. Q., de qui elles pourront en savoir le prix.

J. C. CHAPAIS.

L'hon. M. Beaubien nous informe qu'il se fera un plaisir d'adresser gratuitement son excellente brochure sur l'ensilage à tous les présidents des cercles qui lui en feront la demande.

Ed. A. B.

Report of the Forests of Canada, par J. H. Morgan, commissaire des forêts. — Nous attirons l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'occupent de sylviculture et de la question forestière en général, sur ce rapport de 60 pages daté du 5 mars 1884 et publié cette année par le gouvernement fédéral. Ils y trouveront quelques renseignements sur l'état actuel de nos forêts et la durée probable de nos richesses forestières.

Il est malheureux qu'un rapport officiel, émanant du gouvernement de la Puissance, sur une question des plus importantes, ne soit pas plus méthodique, et qu'on n'ait pas jugé à propos d'en faire un travail complet de référence. Ainsi, quelqu'un qui consultera ce rapport, devra s'attendre, d'après le titre, à trouver une liste des bois qui constituent les forêts canadiennes et l'indication des régions où ils se rencontrent. On désirerait aussi y trouver des données précises sur l'étendue de nos forêts. Mais, là-dessus tout est vague, et à part la question des feux dans les bois qui est la seule traitée au long, il ne s'y trouve pas un seul point qui soit élucidé d'une manière suffisamment satisfaisante.

Si nous mentionnons ce rapport ici, c'est surtout pour nous en servir afin d'attirer l'attention des membres de notre Association forestière provinciale sur la nécessité de travailler constamment à la dissémination de la science forestière. Cette

nécessité est bien démontrée par le fait qu'un rapport officiel sur les forêts du Canada, publié par un gouvernement qui, ce nous semble, a en mains tous les moyens de renseigner le public sur l'état de cette partie de la propriété nationale, est loin de répondre à ce qu'on est en droit d'attendre d'un pareil document. Et, pourtant, le sujet est fécond, et de mande à être traité d'une manière sérieuse, si l'on veut prendre réellement les moyens de sauver nos forêts de la ruine dont elles sont menacées.

J. C. CHAPAIS.

L'AGENCE MONTRÉLAISE

43 RUE ST-GABRIEL, MONTRÉAL, CANADA.

M. S. Côté, ci-devant chargé par les MM. Sénécal de l'administration du *Journal d'Agriculture illustré*, vient de fonder à Montréal un bureau d'agence et de renseignements, en rapport avec l'agriculture et le commerce. Nos lecteurs verront par le prospectus qui suit en quoi M. Côté peut leur être utile. Nous nous faisons un plaisir de leur recommander M. Côté et son agence.

Ed. A. BARNARD.

Outre ses différentes affaires ordinaires lui rapportant commission, l'Agence Montréalaise aura deux spécialités à elle propres et dont la création répond à un besoin présent. C'est d'abord la spécialité des informations et des statistiques recueillies dans le pays et à l'étranger, sur les arts, l'industrie, le commerce, l'agriculture, le travail, etc., et fournies moyennant finance et avec toute la diligence et la précision possibles à ceux qui en feront la demande.

Combien de fois, faute d'informations convenables, des entreprises très profitables ont avorté dès leur début. Que de capitaux sont restés inactifs, faute, par ceux qui les possédaient, de savoir où et comment les utiliser avec profit. Que de temps perdu, que de fausses démarches, tentées! — L'Agence Montréalaise se propose de remédier à ces inconvénients; elle se propose de plus de prendre les moyens de faire connaître davantage à l'étranger le Canada et spécialement Montréal et Québec avec leurs grandes facilités commerciales. À cette fin, elle entretiendra des correspondances régulières avec les chambres de commerce de plusieurs grands centres d'affaires américains et européens.

Elle pourra fournir aux marchands de la campagne ainsi qu'aux cultivateurs, une quantité d'informations très utiles dont ils pourraient avoir besoin dans les affaires qui leur sont propres.

Assez fréquemment, un jeune marchand aux débuts de son établissement, quoique bon acheteur et bon détailleur, ne saura comment ouvrir sa comptabilité et la continuer sur un pied propre à lui donner satisfaction, ainsi qu'à ses fournisseurs; l'Agence Montréalaise se chargera de le rassurer sur ce point à peu de frais.

D'autres fois un industriel ou un marchand de la campagne, ayant à régler à Montréal une affaire qui n'exigerait en réalité qu'une dépense d'une heure de temps, se voit obligé, en pleine saison active, de s'absenter, de perdre toute une journée d'un temps très précieux, de payer passage aller et retour, plus l'hôtel, en tout une dizaine de piastres, quelque fois plus; l'Agence Montréalaise, en correspondance avec lui, le libérera de ces dérangements coûteux pour un honoraire modique et avec toute la ponctualité désirable.

Un cultivateur, ayant besoin de renseignements précis sur une transaction à faire, ou une amélioration à apporter à sa propriété, pourra s'adresser avec confiance à l'Agence Montréalaise qui l'aidera à trouver ce dont il aura besoin.

L'autre spécialité de l'agence en question sera la préparation ou la traduction de prospectus, de brochures, d'annonces, de circulaires, etc., etc., pour les manufactures, le commerce et l'agriculture. Nous n'avons pas besoin de faire de commentaires sur cette spécialité qui s'explique d'elle-même et

que l'Agence Montréalaise traitera avec un très grand soin. La comptabilité, l'audition et l'ajustement des livres de comptes, le règlement d'affaires de faillites, l'administration de successions et de propriétés sont au nombre des affaires de l'Agence.

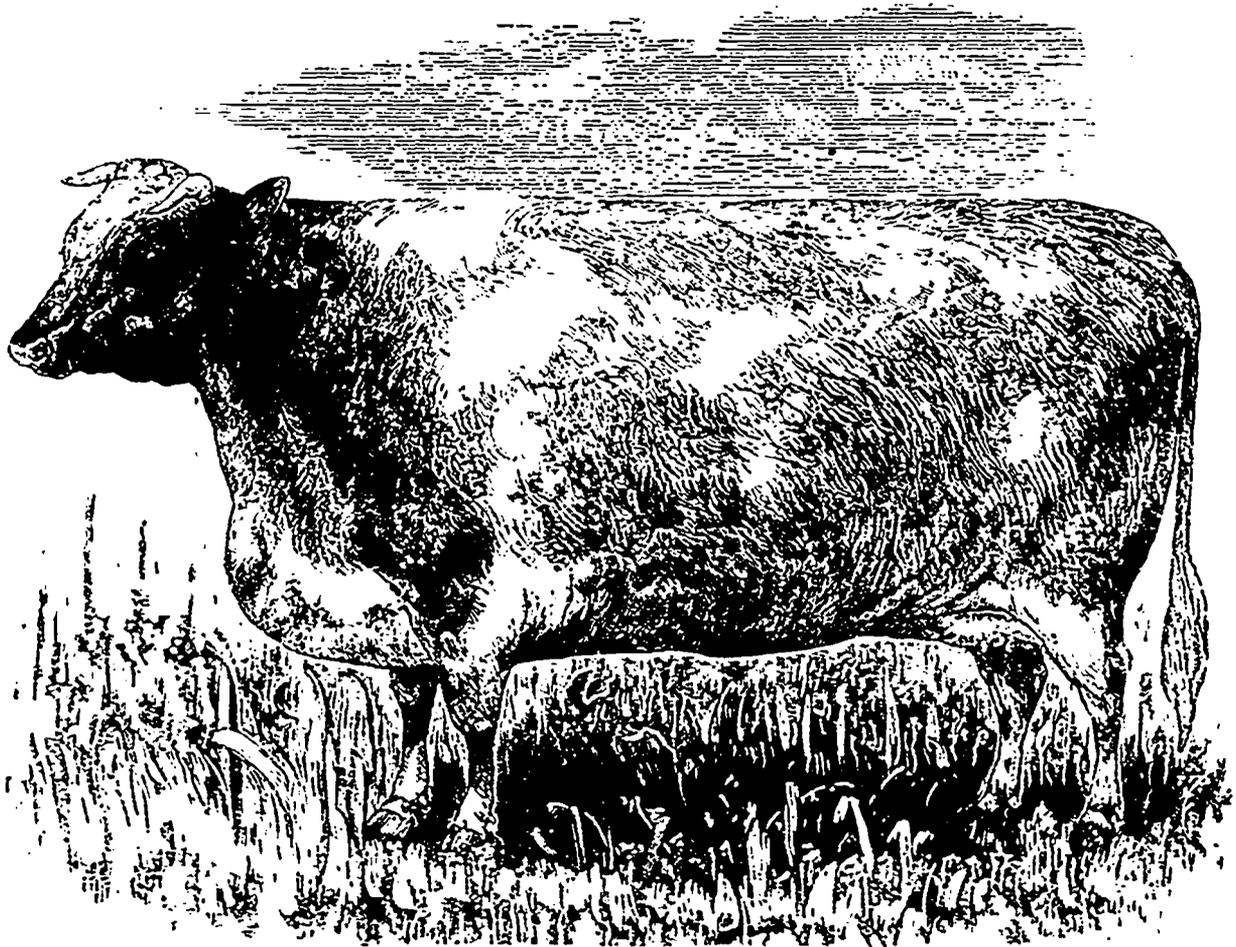
La collecte des comptes, d'après une méthode très simple, différente de l'ancienne méthode qui consistait à harasser le débiteur, quelquefois à doubler sa dette sans profit pour le créancier, sera entreprise par l'Agence Montréalaise. D'après cette méthode, les poursuites, accompagnées de l'usure, deviennent inutiles et les créanciers conservent une clientèle qui ne les abandonne plus et paie régulièrement ses dettes. Ajou-

Pouvez-vous m'enseigner un ouvrage très détaillé sur l'élevage des poules. Quelque chose ayant paru sur ce continent; car les ouvrages publiés en Europe ne sont point destinés aux volailles vivant sous un climat aussi froid. (4)

Qu'employez-vous contre la diarrhée des poules? (5)
En attendant une prompt réponse, agréez, monsieur, mes remerciements anticipés. UN ABONNÉ de Buckingham.

RÉPONSES.—1, Voici les traits distinctifs des races brahma et leghorn :

	BRAHMA.	LEGHORN.
Crête	Petite et triple.	Simple, droite et très élevée.
Pattes	Couvertes de plumes.	Nues.



GÉNISSE COURTES CORNES, LADY CAREW 13TH.

tons pour terminer cet aperçu que l'Agence Montréalaise ne s'occupe point de rechercher des informations sur le crédit personnel des gens; cette délicate mission est laissée aux agences spéciales en existence. L'Agence Montréalaise, STANISLAS CÔTÉ, Directeur.

CORRESPONDANCE.

Poules Leghorns et Brahmas.—Vaccination des poules, etc.

Dans votre plus prochain numéro veuillez s'il vous plaît me faire savoir à quels points distinctifs on reconnaît les races pures de Leghorn et de Brahma? (1)

Etes-vous partisan de vacciner la volaille contre le choléra des poules? (2)

Peut-on employer le même vaccin que celui destiné aux personnes? (3)

Queue	Petite, touffue et serrée.	Grande, étendue et très relevée.
Taille	Grosse.	Moyenne.
Ponte	Environ 125 œufs par an.	Environ 150 œufs par an.
Propension à couver.	Assez développée.	A peu près nulle.
Propension à engraisser	Bien prononcée.	Peu prononcée.

(2) Voici l'exposé de la méthode de vaccination des volailles telle que préconisée. Vous inoculez le choléra à une poule. Au bout de huit jours cette poule est tuée et son sang est recueilli dans un vase quelconque. Vous versez ce sang sur du papier et vous le laissez sécher. Une demi-goutte de ce sang suffit pour vacciner une volaille. Vous prenez la poule que vous voulez vacciner, vous lui faites une légère égratignure à la cuisse, juste assez pour faire venir le sang, vous

mouillez un petit morceau du papier couvert de sang desséché et vous le collez sur la plaie du côté où se trouve le sang desséché. Vous lâchez la volaille et tout est dit. On prétend que sur deux mille volailles ainsi vaccinées, il n'y en a que onze qui ont été atteintes du choléra. Voilà la théorie, en peu de mots. Nous ne l'avons pas mise en pratique.

(3) Non, comme on peut le voir en lisant ce qui précède.

(4) Je puis vous recommander deux ouvrages qui, bien qu'écris en France, sont cependant remplis, sur plusieurs points importants, de précieux renseignements pour les éleveurs de volailles de tous les pays; ce sont: *Poules et œufs*, par Eug. Gayot, et *Le Poulailier*, par Chs. Jacque. Vous aurez Gayot pour 40 centins et Jacque pour 90 centins, en vous adressant à monsieur F. X. Fournier, libraire, rue de la Fabrique, Québec. En fait d'ouvrages américains, il vient de sortir un volume très pratique intitulé: *The raising and management of poultry* que vous aurez pour 50 centins en vous adressant à: Messrs Cuples, Upham & Co., Publishers, Boston, Mass.

(5) A moins que la volaille atteinte de diarrhée ne soit d'un grand prix, tous les spécialistes s'accordent à nous dire que le plus court est de la tuer, vu le peu de chance de guérison. Si cependant on veut tenter la cure, il faut isoler l'oiseau dans un endroit sec et chaud, et lui donner pour nourriture du pain trempé dans du vin chaud. Matin et soir il faut lui administrer dans des boulettes de pain deux prises d'une poudre de fer et de quinquina gris composée comme suit:

Safran de mars apéritif 20 gr.
Quinquina gris.....120 gr. (Voit.)

Si le mieux ne se manifeste pas tout de suite, il vaut autant tuer immédiatement l'oiseau. J. C. CHAPAIS.

SILO.

Un silo, construit tel que ci-dessous décrit serait-il fait de manière à préserver les conserves:

1. Deux lambris en bois, planche emboutée, dont un en dehors, l'autre en dedans; l'espace de 7 pouces entre les deux lambris, rempli de moulure de scie;

2. Le fond, sur un terrain sec, à l'abri de l'eau, planchéié;

3. Proportions: suivant la capacité que l'on peut désirer.

Comme je n'ai pas d'autre endroit pour placer un silo, qu'une grange ordinaire, à foin et à grain pouvons-nous convenablement placer un silo, en tenant compte de nos grands froids d'hiver? C'est facile de préserver du froid le contenu du silo; mais une fois le silo fini, fermenté et tiré à la consommation, il faut pourrir une fois ouvert, une partie sera exposée aux grands froids: comment remédier à cet inconvénient? J'ai l'intention de faire un essai. Je ferai faire l'ouvrage en bois immédiatement.

Un mot en réponse obligera beaucoup votre tout dévoué serviteur, (St. G. Beauce.)

Réponse—Il est inutile de planchéier le fond. Vous pouvez vous dispenser d'embouteter les côtés. Vous avez parfaitement compris la manière de faire le silo. Ajoutez un peu de chaux vive au bran de scie: 1 de chaux pour 20 à 25 de bran de scie. Vous chasserez ainsi les rats, etc., qui pourraient se réfugier entre les deux lambris.

Ne craignez pas la gelée. Il suffira de ne découvrir de votre silo que la partie qu'il faut vider. Au besoin, quelques bottes de paille sur la partie découverte seront une protection suffisante.

Vous ne dites rien du système de fermentation. C'est pourtant l'essentiel. Il faut obtenir une chaleur de pas moins de 125° far. ou 50° centigrade à toutes les couches de l'ensilage, de 3 pieds en 3 pieds environ, si vous ensilez des fourrages non hachés, et de pied en pied, si l'ensilage se compose de maïs haché. Il n'y a pas d'inconvénient à dépasser ce degré de chaleur. Moins que cela vous donnera une fermentation acétique, et peut-être putrescible.

La couverture en terre est la meilleure. Les terreaux ou

terres noires (humus) sont préférables, car ils vous serviront plus tard à absorber les urines dans les étables, etc. Mettez-en deux pieds d'épaisseur.

La grange est certainement l'endroit qui convient le mieux au silo. Choisissez la partie la plus rapprochée des étables.

La chaleur du silo se conservera jusqu'à la consommation presque entière, pourvu que vous ne fassiez qu'une ouverture graduelle et proportionnée à votre consommation, laquelle ouverture peut être gardée du froid, jusqu'à un certain point du moins. Je n'anticipe aucun inconvénient de ce côté.

Je vous souhaite le plus grand succès.

Veillez tenir le *Journal* au courant de vos procédés.

ÉD. A. BARNARD.

Economie de la nourriture préparée. Bons reproducteurs.

A Monsieur le directeur de l'Agriculture.

Monsieur,—Un des bons cultivateurs de Longueuil, M. Bazile Lamarre, a mis en pratique ce que vous prêchez vous-même de précepte et d'exemple en ce qui regarde la manière de nourrir le bétail pendant l'hiver. Le fourrage est haché et ébouillanté. Les frais d'installation sont peu de chose, la main-d'œuvre n'est pas du tout ce qu'un vain peuple pense, et l'économie est considérable. Aussi M. Lamarre est-il enchanté de l'expérience. L'exemple mérite d'être cité et d'être suivi.

J'ai vu l'autre jour un magnifique stock de bétail, celui de M. J. Bte Beaudry, cultivateur, à Saint-Marc. Il y a quelques années, M. Beaudry s'est procuré des animaux de race, il a eu la précaution de bien les choisir et de bien les nourrir. Aujourd'hui il est richement récompensé de ses efforts et il est en état de procurer aux autres des animaux de première qualité. Petit à petit, l'oiseau fait son nid. Si les cultivateurs voulaient, il leur suffirait de quelques années pour faire disparaître toutes les laideurs et les énormités qu'on rencontre si souvent. Votre dévoué serviteur,

B. LIPPENS.

Varennes, 6 avril 1886.

Nos meilleurs remerciements à notre correspondant. Prière de bien vouloir nous favoriser plus souvent. E. A. B.

ECHO DES CERCLES.

Cercle agricole de Sainte-Anne des Plaines—9ème séance, janv. 1886.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Christophe Racine. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente.

Au sujet de hacher le fourrage, M. Benj. Gascon fait remarquer que M. Garth, de Sainte-Thérèse n'approuve pas ce mode. M. Garth possède un grand nombre d'animaux.

M. le secrétaire pense que l'opportunité de cette chose est admise. (1)

(1) Oui, l'utilité de hacher la paille, *biens fin*, avec un bon hache-paille mû mécaniquement, afin de ne pas perdre de temps, ne laisse aucun doute. L'animal mange plus facilement, et digère mieux. E. A. B.

M. le secrétaire regrette l'absence de M. Is Thérien qui devait intéresser le cercle par le rapport de son voyage à l'assemblée de la société d'industrie laitière, à Saint-Hyacinthe.

M. Ov. Gauthier dit qu'il a vu par les journaux qu'on s'y est beaucoup occupé de l'ensilage comme nourriture très économique pour le bétail.

M. le secrétaire dit qu'avant longtemps, on cessera par ce moyen de se plaindre du coût de l'entretien des animaux, surtout pendant l'hiver.

M. le président demande à M. Gauthier de faire part de ses connaissances sur ce sujet.

Celui-ci dit que si la chose est un peu nouvelle pour nous, elle se pratique depuis assez longtemps en Europe et voir même aux États-Unis. Tout consiste dans la culture des fourrages verts, comme le blé-d'inde, l'avoine, etc., culture qui demande certains soins; ce fourrage vert est ensuite pressé dans de grandes boîtes appelées silos. Ces boîtes peuvent être de bois, de brique, de maçonnerie même. Il suffit qu'il n'y entre pas d'air: ce qui s'obtient en tassant également partout l'ensilage et en chargeant la couverture du silo. M. Gauthier dit que les rapports des expériences

déjà faites dans la province nous mettront bientôt à même d'apprécier cette utile amélioration.

M. le président ajoute que nous aurions tort de différer d'adopter ce moyen, si l'expérience prouve à l'évidence que la chose est avantageuse.

M. le secrétaire voit qu'on peut hiverner 6 vaches à lait avec un arpent de blé-d'inde bien cultivé, et conservé en silo : en supposant que l'on ne fit que la moitié de ce résultat, il n'est pas de cultivateur qui ne profiterait pas de cette culture ; sans compter que le terrain cultivé ainsi se trouve amélioré.

Plusieurs membres s'entretiennent de ce sujet et différentes questions sont posées. (Voir réponses, plus loin. E. A. B.)

Le cercle espère que sous peu nous aurons l'avantage d'entendre un conférencier.

M. le secrétaire dit qu'il a écrit à M. E. Gagnon à ce sujet, et que nous aurons peut-être l'honneur d'entendre M. Ed. A. Barnard lui-même.

Quelqu'un demande si le drainage peut égoutter les terres très fortes ?

Plusieurs paraissent douter de son effet dans ce cas. D'autres croient que c'est une manière efficace de rendre le terrain moins compacte et de le réchauffer par ce moyen. (2)

(2) Réponse.—Plus la terre est forte, plus le drainage sera utile. N'est-ce pas que ces terres sont remplies d'eau, à certaines saisons ? Eh bien, faites un trou, donnez une issue profonde à l'eau et vous ne sauriez plus la retenir. Un drain à quatre pieds de bas égouttera 20 pieds chaque côté, soit une largeur de 40 pieds, au moins ! Le Journal donnera une suite d'articles sur ce sujet, sous peu. Le drainage assèche, ameublît, réchauffe, et active la terre mouillée, au point de doubler les récoltes, année moyenne ! E. A. B.

M. le secrétaire dit un mot de l'exposition coloniale de Londres ; qu'il est urgent de figurer à cette exposition, que chacun doit coopérer à faire connaître notre cher Canada en exhibant aux yeux des étrangers les beaux produits de nos fermes, quels qu'ils soient ; que nous serions bien récompensés, (indirectement si l'on veut) des sacrifices que l'on pourrait s'imposer à cet effet, en attirant le commerce dans nos contrées fertiles, etc. Il invite donc tout bon patriote à y prendre part, en adressant ces produits directement à M. John Lowe, Ottawa, ou par l'entremise de M. Evans, Montréal. La chose est prise en considération. L'opportunité d'avoir une exhibition de paroisse est remise en discussion, et plusieurs y prennent part. On demande si le gouvernement n'encouragerait pas cette excellente manière de favoriser le progrès agricole ? Résolu de s'adresser à M. J. A. Nantel, M. P. P., le priant de prendre cette demande en considération. M. le Dr. Gaudet dit qu'on ferait bien de s'adresser à M. Beaubien qui est influent auprès du gouvernement.

M. le président dit qu'en effet, l'hon. M. Beaubien est un ami dévoué de l'agriculture et qu'il y a tout lieu de croire que ce monsieur s'occuperait de la chose.

On devra s'occuper à la prochaine réunion d'établir un programme de cette exhibition et de voir quel serait le montant nécessaire pour cette fin.

M. le secrétaire parle des avantages de cette exhibition à bien des points de vue et finalement demande que l'on ouvre une liste de noms de ceux qui sont en faveur et qui fourniraient la souscription d'une piastre à cet effet. Ont donné leurs noms :

MM. Christophe Racine, Ovide Gauthier, Elie Benoit, Benj. Gascon, Pierre Quenette, Joseph Crépault, Adolphe Clément, Ed. Daunais, (\$2.00), Hy. Limoges, Isidore Gagnon, Rodrigue Soucisse, Félix Delorme, Dr Gaudet, O. E. Dalairé, Joseph Roussil, J. B. Bohémier.

Bravo, les patriotes ! E. A. B.

Résolu que la présente liste reste ouverte jusqu'au jour même de l'exposition.

Comme plusieurs cultivateurs se proposent de cultiver le blé-d'inde pour donner aux vaches dans le courant de l'été si les pâturages devenaient insuffisants, par la sécheresse par exemple, M. Magloire Forget demande quel est le blé-d'inde qui serait le plus avantageux ?

M. Jos. Crépault dit qu'il y a plusieurs variétés de blé-d'inde, que lui-même en a eu qui est venu jusqu'à 13 pieds de hauteur et assez tendre.

M. le secrétaire répond que le *Journal d'agriculture* se fera un plaisir de satisfaire à cette demande. (3)

(3) Réponse.—Tous ceux qui ont quelques années d'expérience s'accordent à dire qu'il ne faut pas tant regarder à la quantité qu'à la qualité des fourrages. Un fourrage n'est vraiment utile qu'en autant qu'il peut mûrir dans notre climat. Vous trouverez que 20 lbs. de bon blé-d'inde canadien, coupé quand le grain est bien formé sur l'épi et bon à rôtir, vaut 40 lbs. de blé-d'inde de l'ouest qui vient à 14 pieds de haut mais ne saurait jamais mûrir dans notre climat.

E. A. B.

M. Magloire Forget demande aussi si on pourrait se procurer du blé-d'inde qui donne une seconde et même une troisième récolte en poussant de nouvelles tiges ? (4)

(4) Réponse.—Vous ne récolteriez rien de bon, par ce moyen. Le trèfle seule donnera plusieurs coupes utiles, si la terre est bien engraisée. E. A. B.

Ceux qui se proposent d'acheter du blé-d'inde pour pâturage feront bien de donner leurs noms au secrétaire ; c'est le meilleur moyen de se procurer la semence demandée.

M. Isidore Gagnon encourage les membres à apporter beaucoup de soin aux animaux. M. Benj. Gascon parle dans le même sens et dit qu'on ne doit pas craindre de faire des sacrifices à ce sujet.

Très bien ! très bien ! E. A. B.

M. le secrétaire voit avec plaisir que M. Is. Thérien a acheté un jeune taureau jersey, et qu'il prévoit qu'il se fera sous peu d'autres achats de ce genre.

Très bien, pourvu que ces taureaux descendent de bonnes beurrières. E. A. B.

Quelques membres donnent leurs noms comme nouveaux abonnés au *Journal d'agriculture*, toujours si utile et si intéressant.

M. le président ajourne la séance.

O. E. DALAIRE, secrétaire.

Cercle agricole de Sainte-Anne des Plainnes, 10ème séance, février, 1886.

M. le président du cercle est présent et prend son siège.

La lecture du compte-rendu de la dernière séance donne lieu à quelques remarques sur le drainage auxquelles prennent part MM. Dam. Limoges, Frs. Blouin, Is. Thérien et autres.

M. Benj. Gascon dit qu'il est important de faire la culture du blé-d'inde pour donner en sus des pâturages aux animaux pendant l'été, et qu'il se perd des sommes considérables par le manque de nourriture abondante pour les vaches laitières, surtout aux mois de juillet et d'août.

Oui, il se perd généralement dans la province, faute d'une nourriture abondante, le tiers au moins de ce que produisent les vaches ! E. A. B.

M. Is. Thérien condamne l'habitude de jeter sur le terrain le fourrage vert ou non, que l'on donne en sus aux animaux durant l'été ; on éviterait de le gaspiller en le mettant dans des rateliers portatifs.

Très vrai ! Ces rateliers sont faciles à faire et ne coûtent presque rien. E. A. B.

M. le secrétaire prie M. Is. Thérien de nous faire part de son voyage à Saint-Hyacinthe.

Celui-ci se rend volontiers à cette demande, et rapporte des détails très intéressants sur les soins à donner aux vaches laitières, sur l'économie apportée dans la nourriture des animaux au moyen de l'ensilage, et des fourrages verts ; sur les expériences rapportées par M. Beaubien qui déclare qu'on peut nourrir 6 vaches, 6 mois durant, avec un arpent de blé-d'inde bien cultivé, etc. M. Thérien appuie sur le fait que l'on peut diminuer considérablement la grandeur de nos pacages au moyen des fourrages verts ; en effet, on donne beaucoup trop de terrain en général pour les pacages.

Oui, en préparant les pâturages comme on prépare les

meilleures prairies, mais avec une plus grande variété de graines, on aurait plus et de meilleure nourriture, avec la moitié moins d'espace perdu. E. A. B.

M. le président demande si l'ensilage est une bien bonne nourriture ? A. Si l'on peut l'employer seulement pendant tout l'hiver ? B. Et quelle grandeur doit avoir le silo pour contenir la nourriture de 6 vaches, par exemple ? C.

M. le secrétaire espère que le *Journal d'agriculture* voudra bien répondre à ces intéressantes questions.

A. L'ensilage bien fait est la meilleure des nourritures pendant l'hiver. Il remplace avantageusement les légumes. B. De même que les légumes ne sont pas employés seuls, de même en est-il de l'ensilage, que l'on doit mélanger de courtes pailles, dans la proportion de 3 lbs. d'ensilage pour 1 lb. de paille hachée, de balle, etc. Donnez à un animal, pesant 1000 lbs. en vie, 35 à 40 lbs. par jour. Si les vaches donnent du lait, il faudra ajouter au mélange ci-haut indiqué, 3 lbs de moulée par jour, afin de produire le meilleur beurre, en quantité payante. C. Un pied cube d'ensilage convenablement pressé pèsera de 40 lbs. à 45 lbs. Un silo de 10 x 10 pieds et 15 pieds de haut contiendra assez d'ensilage pour nourrir convenablement dix vaches ordinaires pendant tout l'hiver, de la manière ci-haut indiquée. Vous pouvez faire votre silo absolument comme vous feriez une glacière. Prenez pour cela un coin de tasserie de la grange, près des étables; boisez bien solidement, de trois pieds en trois pieds, tout autour, pour y clouer de la planche, laissant un espace vide de 8 à 9 pouces. Remplissez ce vide avec du tan sec, du bran de scie sec, ou même de la terre sèche quelconque. Creusez en terre, le plus possible, pourvu que l'eau n'y vienne jamais, en aucune saison. Faites en sorte qu'il n'y ait pas le moindre petit trou dans les côtés, du haut en bas, par lequel l'air s'introduirait dans le silo. Vous pourrez remplir ce silo avec du trèfle vert, de l'avoine verte, des lentilles vertes, du sarrasin vert, de l'herbe verte quelconque, sans les hacher. Si vous le remplissez avec du blé-d'inde, ou des gros foin, alors il vaut mieux hacher. Le *Journal* vous donnera plus de détails sur les moyens d'emplir et de conserver les silos dans un article spécial. Voir la réponse sur le silo à la page 78.

Plusieurs membres causent de la meilleure manière de cultiver le blé-d'inde comme fourrage vert. Un conseil du *Journal* obligerait encore beaucoup sur cette question.

Cultivez absolument comme si votre blé-d'inde devait mûrir. Voilà l'opinion arrêtée de tous ceux qui ont acquis beaucoup d'expérience en cette matière. Quand le grain est bien formé, bon à manger en vert, coupez et mettez au silo après avoir passé au hache-paille.

NOUS SOMMES CERTAIN que le blé-d'inde canadien donnera une plus grande somme de nourriture, sous un bien moindre volume, que ne donnera le blé-d'inde à dent cheval américain. Voilà une déclaration catégorique qui contredit carrément plusieurs déclarations contraires faites récemment. Quel dommage que nous n'ayons pas les moyens d'en faire la démonstration dans une ferme expérimentale ! Quand la province comprendra-t-elle qu'une ferme expérimentale est indispensable au progrès de l'agriculture dans notre province ? E. A. B.

M. Thérien continue son intéressant rapport et termine en engageant les principaux cultivateurs à assister aux assemblées de la société d'industrie laitière qui sont très utiles.

Très bien. E. A. B.

On peut devenir membre de cette société en payant sa souscription qui est d'un dollar.

M. le président désire que le comité de régie passe à la formation d'un programme pour l'exhibition de paroisse.

La liste suivante est adoptée :

PROGRAMME D'UNE EXHIBITION QUI AURA LIEU DANS LA
PAROISSE DE SAINTE-ANNE DES PLAINES LE ...
SEPTEMBRE, 1886.

LISTE DES PRIX.

CHEVAUX :		MOUTONS :	
Chevaux de trait, 1er prix,	2.00	Béliers vieux, 1er prix,	1.50
2ème "	1.50	2ème "	1.00
3ème "	1.00	Béliers 1 an, 1er prix,	1.50
Etalons, 1er prix,	4.00	2ème "	1.00
2ème "	3.00	Agneaux, 1er prix,	1.50
Juments, 1er prix,	4.00	2ème "	1.00
2ème "	3.00	Brebis, paire, 1er prix,	1.50
3ème "	2.00	2ème "	1.25
4ème "	1.00	3ème "	1.00
Pouliches 3 ans, 1er prix,	3.00	Brebis 1 an, paire, 1er prix,	1.50
2ème "	2.00	2ème "	1.25
		3ème "	1.00
TAUREAUX :		AGNELLES, PAIRE,	
Taureaux âgés, 1er prix,	2.00	1er prix,	1.50
2ème "	1.50	2ème "	1.25
3ème "	1.00	3ème "	1.00
" moins de 3 ans, 1er prix,	2.00	COCHONS :	
2ème "	1.50	Verrats, 1er prix,	1.50
3ème "	1.00	2ème "	1.25
" moins de 2 ans, 1er prix,	1.75	3ème "	1.00
2ème "	1.25	Truies, 1er prix,	1.50
3ème "	1.00	2ème "	1.25
Veaux, 1er prix,	1.25	3ème "	1.00
2ème "	1.00		
VACHES A LAIT.		BEURRE DES CRÈMERIES,	
Vaches à lait, 1er prix,	3.00	1er prix,	1.50
2ème "	2.50	2ème "	1.00
3ème "	2.00	Etoffe, 1er prix,	1.50
4ème "	1.50	2ème "	1.00
5ème "	1.00	Flanelle, 1er prix,	1.50
Taures 2 ans, 1er prix,	2.00	2ème "	1.00
2ème "	1.50	TRICOTS :	
3ème "	1.00	4 morceaux, 1er prix,	1.25
Taures 1 an, 1er prix,	2.00	2ème "	1.00
2ème "	1.50		
3ème "	1.00		
Génisses de l'an, 1er prix,	1.25		
2ème "	1.00		

\$99.00

Très bien ! je vous conseille d'ajouter une mention honorable pour chacun des prix. E. A. B.

Résolu de donner des points à tous produits exhibés autres que ceux mentionnés dans le programme.

M. le président espère que cette exhibition amènera de bons résultats.

M. le secrétaire engage tous les membres présents à faire tout en leur pouvoir pour faire aimer le cercle et encourager leurs concitoyens à favoriser les projets qui sont formés dans l'intérêt général de la paroisse. Il appuie sur le fait que si chaque cultivateur augmentait son revenu de \$10.00, 200 cultivateurs mettraient 2000.00 de plus dans la paroisse; à \$20.00 de plus chacun, \$4000.00 et ainsi de suite. Voilà le bien général ! n'est-ce pas ?

J'affirme qu'il n'y a guère de cultivateurs qui ne pourrait pas augmenter annuellement son revenu de \$50 à \$100 au moins ! Pour 300 cultivateurs, c'est donc \$15,000 à \$30,000 par année, par paroisse !! Et cela ne serait encore que le commencement des progrès possibles !!! E. A. B.

Les messieurs suivants donnent leurs noms comme souscripteurs de l'exhibition de paroisse :

MM. Dam. Limoges, Jos. Limoges, Isidore Thérien, Jos. Gascon, Jean Léveillé, Ovide Blouin, J.-Bte. Racine, Israël Gauthier, Nap. Duplessis, Eugène Latour, Léon Latour, Michel Boussil, F. Villeneuve.

Quelques personnes demandent leur abonnement au *Journal d'agriculture*

M. le président propose que l'on continue le sujet de l'exhibition à la prochaine réunion, et la séance est levée.

O. E. DALAURE, secrétaire.

Bravo ! le cercle de Sainte-Anne des Plaines. E. A. B.